38e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 30 25 AOUT 1921

# L'AMI DU CLERGÉ

**Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques**

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

*Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis*

**Mgr F. PERRIOT**
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

**A. ROZIER**
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

**Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).**

*PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE et COLONIES FRANÇAISES | Édition complète . . . . . . . | 18 fr. | ÉTRANGER | Édition complète . . . . . . . . 20 fr. 50 |
| | Édition partielle . . . . . . . | 12 fr. | | Édition partielle . . . . . . . . 14 fr. 50 |

L'édition **complète** comprend la *Doctrine* et la *Prédication ;* l'édition **partielle** n'a pas la *Prédication.*
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine.*
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence ;* pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. DEBROAS, 48, rue de Clichy, Paris 9e

**Chèques postaux : Nancy, 21.88**

## SOMMAIRE

### DOCTRINE

**Bulletin d'Ecriture Sainte.** — *Notes sur la restauration juive après la captivité de Babylone.* — § I. La question chronologique Esdras-Néhémie : Solution ancienne et solution nouvelle du problème, 465. Défauts de la solution ancienne et arguments principaux en faveur de la solution nouvelle, 466. — § II. Les péripéties diverses de la restauration juive après l'exil de Babylone : 1° L'édit de Cyrus, 470. — 2° Le retour des exilés et la reconstruction du temple, 471. *a)* La question Sassabasar-Zorobabel, 471. *b)* Sassabasar et la première caravane de rapatriés, 471. *c)* L'œuvre de Zorobabel, 472. — 3° La mission de Néhémie, 473. — 4° La mission d'Esdras, 475.

**L' « Ami du Clergé » et les livres.** — Comptes rendus bibliographiques : *Les Pères Ratisbonne et Notre-Dame de Sion,* Mme Paul Fliche, 476 ; S. Antonin, J. Renault, Marie Halcant, 478 ; P. Gorju, A. Launay, 479 ; A. Michel, Verhelst, 480.

### PRÉDICATION

**Panégyrique de S. Marceau.** — Apôtre et martyr, 369.

**Courtes instructions pour la prière du soir.** — XXXIV. Les Scribes et les Pharisiens hypocrites, 372. — XXXV. Le denier de la veuve, 373.

**Pour la fête des Sept-Douleurs.** — Notre-Dame de Consolation, 375.

**Sermons sur des Œuvres.** — VI. L'Œuvre des Campagnes, 377.

**Avis paroissiaux.** — L'idolâtrie de l'enfant, 380.

**Entretiens sur la vie chrétienne.** — LIV. La force chrétienne : la persévérance, 381.

## PETIT COURRIER

Q. — Où trouver les *Méditations pour la jeunesse* de l'abbé Pagès ?

R. — Vous nous parlez là d'un vol. édité en 1860 chez Adrien Le Clère ; il n'y en a plus trace dans les catalogues actuels.

---

Q. — J'ai des adolescents qui vont quitter l'école. Ils font partie de l'*Apostolat de la Prière* et je voudrais bien qu'ils fassent partie de la *Jeunesse Catholique,* s'il se forme un groupement dans leur paroisse.
Quelle revue pourrait leur convenir et les intéresser en continuant de les instruire et de les former ? Où pourrais-je trouver quelques livres qui répondent à ce but ?
Quand les livres auront un peu baissé de prix, j'ai l'intention d'établir une petite bibliothèque scolaire ; dans quels catalogues puis-je principalement puiser ?

R. — Il faut prendre la Revue de l'A. C. J. F., *Revue de la jeunesse catholique* (Paris, rue d'Assas, 14) : nous la signalons assez souvent ici pour qu'elle ne vous fasse pas figure d'inconnue. A ses bureaux vous trouverez en outre une série de livres ou tracts qui feront merveille (tous ont été analysés ici). — Il faut voir encore *Hostia, Revue d'ascèse et d'action eucharistiques* (Toulouse, rue Montplaisir, 9), et toute la collection *Hostia,* où il y a des opuscules à ravir. — Pour apologétique, prendre *La Réponse,* Paris, rue Bonaparte, 82. — Ne pas oublier la *Revue française,* ressuscitée enfin cette année, Paris, rue Auber, 12. — Tout cela est rappelé très souvent dans nos colonnes ; et songez un peu que vous avez des confrères qui n'ont pas tous les torts de s'impatienter quand ils voient qu'on nous oblige ainsi à ressasser si souvent la même chose au cours d'une même année. — N'oubliez pas, aux bureaux de la rue d'Assas, 14, *Nos chansons,* revue mensuelle qui en est à sa première année, mais qui a enregistré tout de suite un succès merveilleux.

Pour votre bibliothèque, il n'y a pas d'éditeur catholique chez qui vous ne trouviez beaucoup de bon ; et même chez des éditeurs non catholiques, même chez des éditeurs juifs, il y a souvent à prendre (songez que tout René Bazin est chez un éditeur juif, l'éditeur de Renan et d'Ernest Havet,

l'éditeur des Dumas, de George Sand, et de quantité d'autres qui ne les valent même pas). Suivez nos indications bibliographiques, qui ont pour but, non pas de vous dicter votre choix, mais de vous donner sur les divers ouvrages les ouvertures qui vous mettront à même de faire votre choix en rapport avec le milieu qui est le vôtre et que vous seul connaissez.

---

Q. — Je voudrais un *Catéchisme expliqué* pour m'aider dans les catéchismes de persévérance à la jeunesse et l'instruction des fidèles dans les prônes du dimanche.

R. — *Exposition de la Doctrine catholique*, par une Réunion de professeurs, 3 vol. in-8, Paris, de Gigord (et Tours, Mame); — Mgr Gaume, *Catéchisme de persévérance,* 8 vol. in-8, 30 fr. (avant la guerre), Lyon, Vitte.

---

Q. — Pourriez-vous m'indiquer un livre contenant le catalogue des indulgences attachées aux différentes dévotions : scapulaires, chemin de la Croix, prières diverses, oraisons jaculatoires, etc.?

R. — L'ouvrage classique en la matière est Beringer, *Les Indulgences,* 2 forts vol. in-8, 20 f., Paris, Lethielleux; — il est résumé dans Hilgers, *Manuel des indulgences,* in-18, 7 f., avec un *Appendice* à 1 f. 50, Lethielleux. — A la Bonne Presse, Paris, 5, rue Bayard, *Les indulgences les plus usuelles,* 0 f. 50; le *Calendrier des ind. plénières,* du chanoine Rothe, paraissant chaque année, 0 f. 75, auquel ajouter le *Manuel général* pour l'usage dudit Calendrier, 0 f. 50.

---

Q. — Je viens de recevoir de la Préfecture ma nomination pour trois ans de membre de la Commission cantonale des Pupilles de la Nation. Indiquez-moi donc un ouvrage pour me mettre au courant.

R. — Prenez le récent vol. de M. Auguste Rivet, *Législation sur les Pupilles de la Nation,* in-12 de 360 p., franco 5 f. 30, Paris, Bonne Presse (à jour jusqu'en février 1921).

---

Q. — Parmi les nombreux Cours de littérature française, parmi les Manuels de Morale civique et de Sociologie, lesquels pourrait-on recommander à une religieuse préparant ses élèves au brevet?
Que faut-il penser du Cours de Morale selon le programme nouveau par Jacques Herbé?

R. — *Littérature française,* de Calvet, Paris, de Gigord; *Sociologie* du P. Belliot, Lethielleux; — Herbé, apprécié ici cette année même (et voir aussi ce que nous avons dit cette année de maintes nouveautés du catalogue Hatier : ce que nous avons dit vous permettra de juger si la religieuse en question y pourrait trouver ce qu'il lui faut).

---

Q. — Quel ouvrage, court et pratique, conseiller à un jeune homme qui, en négligeant la pratique de ses devoirs religieux, en est arrivé à perdre la foi? Il veut se marier avec une jeune fille très chrétienne. Quel livre pourrait lui aider à recouvrer la foi de son enfance et à se préparer chrétiennement au mariage?

R. — Vous seul, connaissant votre jeune homme, sachant ce qu'il est, ce qu'il a été, ses capacités, les causes ou occasions de sa perte de la foi, êtes à même de voir ce qu'il lui faut. Peut-être un bon catéchisme. Peut-être un exposé comme *La foi de nos pères,* du cardinal Gibbons, 7 f., Téqui. Peut-être *Credo,* de Mgr Leroy, 3 f. 50, Beauchesne. Peut-être *Pourquoi l'on doit être chrétien,* de M. Lepin, 1 f., Beauchesne. Peut-être d'autres, qui sont en nombre immense : nous en donnons le contenu ailleurs; nous tâchons à le donner de façon à mettre chacun à même de faire un choix éclairé. Chaque année nous saisissons, à propos de nouvelles publications monographiques, l'occasion de rappeler un peu quelques-unes des voies par où Dieu rappelle à la foi ceux qui l'ont perdue. — Pour préparation au mariage, voir l'ouvrage annoncé ici au printemps dernier (et rappelé plusieurs fois depuis) : *Futurs époux,* de Grimaud, 5 f., Téqui.

---

Q. — Où trouver une *Vie* assez complète, et bien écrite si possible, de S. Hippolyte? Je dis « bien écrite, » car il s'agit d'intéresser un intellectuel dont la foi est assez faible.

R. — Sur S. Hippolyte (le patron des «antipapes»), il y a un ouvrage qui est tout autre chose qu'une *Vie,* mais où vous trouverez d'abord les éléments d'une vie, et ensuite une étude théologique qui est de premier ordre : c'est *La Théologie de S. Hippolyte,* du P. d'Alès, 6 f. (prix d'avant-guerre), Beauchesne (inutile d'ajouter que ce qui est de la plume du P. d'Alès est toujours parfaitement écrit).

---

Q. — Dans un cercle d'études, j'aurai à traiter « La crise du clergé et de la Papauté au xe siècle. » L'*Ami* a-t-il quelque chose sur ce sujet? Quels auteurs consulter avec avantage?

R. — Vous aurez l'essentiel dans Mourret. Voir, de plus, des monographies comme celle de S. Odon de Cluny, 3 f. 50, Gabalda; Bizot, *Le St-Empire romain,* 5 f., Gabalda (car la crise de la Papauté, c'est le fait du second fondateur de l'Empire, Othon le Grand). — Nous n'avons pas traité ici de la crise du xe siècle, mais de celle de la Ire moitié du xie, qui en est bien la conséquence *(Ami* 1906, p. 817-829).

---

Q. — 1° Où trouver un Formulaire pour l'intronisation du Sacré-Cœur dans une famille?
2° Où trouver un opuscule complet à mettre entre les mains du clergé et du peuple pour la bénédiction de nouvelles cloches?
3° Où trouver une Vie du Curé d'Ars en un volume à mettre entre les mains d'enfants se destinant à la prêtrise?

R. — Ad I. Dans *L'intronisation du Sacré-Cœur de Jésus dans les foyers,* édition officielle publiée par la Congr. des Sacrés-Cœurs, Paris, 35, rue de Picpus (où vous trouverez tout ce qui peut vous aider à propager cette dévotion), in-18 de 80 pages.

Ad II. Voir couv. du 31 mars, p. 46, et du 2 juin, p. 94.

Ad III. La *Vie abrégée* de Monnin est épuisée chez Téqui; — prenez L. Masson, *Le Bienh. Curé d'Ars,* in-8, Lyon, Vitte.

---

Le volume auquel fait allusion le questionneur de la p. 141, 2e col., est sans doute celui de dom Paul Benoît : *La Vie des clercs dans les siècles passés, Etudes sur la vie commune et les autres institutions de la perfection au sein du clergé depuis J.-C. jusqu'à nos jours,* in-8 de xiv-592 p., 6 f., franco 7 f. 25, paru en 1917 à la Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8e.

— *La Moisson des âmes,* de M. l'abbé Thomas, vic. gén. d'Autun, annoncée p. 142, ne coûte que 0 f. 30 (13 pour 12), ou 25 f. le cent (plus le port dans les deux cas).

— La *Revue sacerdotale du Tiers Ordre* reparaît à la Librairie St-François, 4, rue Cassette, Paris 6e; tous les 2 mois; 5 f. par an. A la même librairie, choix d'ouvrages pour les prêtres qui s'occupent du Tiers Ordre franciscain.

38e ANNEE (4e SÉRIE) N° 30 25 AOUT 1921

# L'AMI DU CLERGÉ

*Paraît à Langres, tous les Jeudis*

**Mgr F. PERRIOT**
**Protonotaire apostolique *ad instar participantium***
FONDATEUR

**A. ROZIER**
**Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres**
DIRECTEUR

## Bulletin d'Écriture Sainte

### Notes sur la restauration juive après la captivité de Babylone

SOMMAIRE. — § I. La question chronologique Esdras-Néhémie : Solution ancienne et solution nouvelle du problème. Défauts de la solution ancienne et arguments principaux en faveur de la solution nouvelle. § II. Les péripéties diverses de la restauration juive après l'exil de Babylone : 1° L'édit de Cyrus. — 2° Le retour des exilés et la reconstruction du temple. *a)* La question Sassabasar-Zorobabel. *b)* Sassabasar et la première caravane de rapatriés. *c)* L'œuvre de Zorobabel. — 3° La mission de Néhémie. — 4° La mission d'Esdras.

### § I. — *La question chronologique Esdras-Néhémie*

Où en est la question chronologique Esdras-Néhémie, et comment convient-il d'enchaîner les faits concernant l'histoire de la restauration juive ?

Ces deux questions sont très intimement liées et la seconde ne peut être traitée sans qu'on ait auparavant pris position par rapport à la première. Nous allons les examiner successivement l'une et l'autre en nous aidant des meilleurs travaux parus au cours de ces trente dernières années ; nous pourrons ensuite donner quelques indications qui permettront de retracer aussi fidèlement que possible l'histoire de la restauration juive et, par là-même, de corriger les inexactitudes ou de combler les lacunes contenues dans les Manuels.

La mission d'Esdras fut-elle antérieure à celle de Néhémie ? — Oui, répondaient uniformément autrefois commentateurs et historiens. Ils considéraient que les livres d'Esdras-Néhémie, sauf quelques points de détail comme Esdras IV, 6-23, présentaient les événements, dont ils faisaient le récit, dans leur ordre chronologique. Et, puisque Esdras avait été envoyé « *la septième année* du roi Artaxerxès » (Esd. VI, 7) et Néhémie « *la vingtième année* du roi Artaxerxès » (Neh. II, 11), ils plaçaient la mission d'Esdras avant celle de Néhémie, par conséquent ils le faisaient venir en 458 et Néhémie en 445, époque où l'un et l'autre, le Scribe et le Gouverneur, unissaient leurs efforts en vue de l'organisation matérielle et de la réforme religieuse de la petite communauté [1].

Des hypothèses diamétralement opposées à cette manière d'enchaîner les faits avaient été pourtant esquissées au cours du XIXe siècle dans des articles dus à de Saulcy [1], Havet [2] et Imbert [3] ; mais on n'y avait prêté qu'imparfaitement attention, lorsqu'un professeur de l'Université catholique de Louvain, M. Van Hoonacker, publia en 1890 un mémoire qui eut un grand retentissement et dont le titre, à lui seul, énonçait le thème et la conclusion : *Néhémie et Esdras, nouvelle hypothèse sur la chronologie de l'époque de la restauration juive* [4]. Depuis lors, il ne s'est guère écoulé d'années où cette fameuse question chronologique n'ait été discutée et si, au début, la théorie de Van Hoonacker rencontra quelque opposition chez les critiques indépendants [5] et parmi les catholiques [6], il faut bien convenir que cette opposition est allée en s'atténuant d'année en année, si bien que la plus récente édition du *Manuel Biblique* de M. Brassac (t. II, Ire partie, p. 218) a pu donner l'opinion du professeur de Louvain comme étant celle qui « paraît réunir plus de probabilités » [7].

[1] M. le chanoine Mangenot trouvait même cette solution ancienne tellement certaine qu'il ne craignait pas d'écrire dans le *Dict. de la Bible*, v° *Néhémie* (t. IV, col. 1572) : « La succession des faits telle qu'elle se présente dans le récit actuel, est naturelle et le déplacement exige des prétendues altérations du texte ou se fonde sur des hypothèses gratuites. » Les pages qui vont suivre n'ont d'autre but que de montrer 1° que la succession des faits dans le récit actuel est loin d'être aussi naturelle qu'on veut bien le dire, et 2° que les hypothèses mises en avant pour cette modification chronologique sont loin d'être gratuites.

[1] *Etude chronologique des livres d'Esdras et de Néhémie*, Paris 1868.

[2] *La modernité des Prophètes : Rev. des Deux Mondes* 1889, t. XCIV.

[3] *Le temple rebâti par Zorobabel : Muséon* 1888-1889.

[4] Louvain, Istas. Ce mémoire a été suivi de plusieurs autres du même auteur relatifs toujours au même sujet : *Néhémie en l'an 20 d'Artaxerxès I, Esdras en l'an 7 d'Artaxerxès II*, Gand, Engelcke, et Leipzig, 1892 (réponse à Kuenen) ; — *La question Néhémie et Esdras* dans *R. B.* 1895, p. 186-192 (réponse au P. Lagrange) ; — *Nouvelles études sur la restauration juive après l'exil de Babylone*, Paris et Louvain, 1896 ; — *Notes sur l'histoire de la restauration juive après l'exil de Babylone*, dans *R. B.* 1901, p. 3-26, 175-199. Du même, cf. aussi *Les douze Petits Prophètes*, Introduction et commentaire aux livres d'Aggée et de Malachie.

[5] Cf., en particulier, Kuenen dont l'article *De chronologie van het perzische tijdvack der Jodsche geschiedenis*, traduit en allemand sous le titre *Die chronologie des persischen Zeitalters der Judischen Geschichte*, a été publié dans la *Gesammelte Abhandlungen zur biblischen Wissenschaft* de Budde, 1894, p. 212-251.

[6] Cf. R. P. Huyghe, *La chronologie des livres d'Esdras et de Néhémie*, dans la *Revue des Questions historiques*, juillet 1893 ; — Lagrange, *Néhémie et Esdras, La mission de Néhémie antérieure à celle d'Esdras ; Les deux missions sous les rois Artaxerxès II et Artaxerxès III*, dans *R. B.* 1894, p. 561-585, et 1895, p. 193-202. Le P. Lagrange a, depuis, abandonné tout à fait son point de vue : cf. *R. B.* 1908, p. 343, note I, et 1914, p. 302. Nous aurons l'occasion, au cours de cette étude, d'expliquer pourquoi ; — Fl. de Moor, *L'époque de la restauration juive d'après les livres d'Esdras et de Néhémie*, dans *La Science Catholique*, 15 janv., 15 avril, 15 mai 1895.

[7] M. Touzard l'a défendue dans son article *Les Juifs au temps de la période persane* publié à l'occasion de l'apparition du commentaire de Batten *A critical and exegetical commentary on the books of Ezra and Nehemiah*, dans la collection *The International critical commentary*, Edinburgh, Clark : *R. B.* 1915, p. 59-133. — Dans son volume sur *Israël et l'Ancien Orient*, M. Vandervorst l'a prise pour base pour retracer l'histoire de cette période, p. 185-200.

Pourquoi a-t-on dû abandonner la solution ancienne, et quels sont les arguments que peut invoquer en sa faveur la nouvelle hypothèse ?

Pour bien saisir le nœud du problème, il importe, avant tout, de ne jamais perdre de vue que si l'Histoire Ancienne connaît plusieurs Artaxerxès : Artaxerxès I Longue-Main (465-424), Artaxerxès II Mnémon (404-362), Artaxerxès III Ochus (362-338), la Bible, elle, ne désigne le personnage qu'elle a en vue que par l'appellation générale « Artaxerxès, roi de Perse » (Esd. VII, 1, 8, 11, 12, 21 ; VIII, 1 ; Neh. XI, 1). Il est donc impossible, en l'absence de toute donnée généalogique, de savoir, autrement que par le contexte ou par la suite logique des faits, duquel des trois rois perses de même nom elle a voulu parler. Autrefois, on pensait qu'il s'agissait toujours et uniquement d'Artaxerxès I et que la 7e année de règne où partit Esdras et la 20e où partit Néhémie visaient le même monarque. Dès lors, l'antériorité d'Esdras sur Néhémie s'imposait. Mais, qui ne voit que la suite chronologique des faits peut revêtir un tout autre aspect et que les deux missions peuvent se succéder en un ordre tout différent, si les 7e et 20e années de règne ne concernent pas le même roi ?

Or le maintien de l'antériorité de la mission d'Esdras sur celle de Néhémie se heurte à de très grosses difficultés d'ordre historique, tandis que toutes ces difficultés s'évanouissent, ou à peu près, si on donne à Néhémie la priorité sur Esdras. Sans doute, la Bible place la mission d'Esdras avant celle de Néhémie, et il ne conviendrait pas d'aller contre cette indication sans des motifs vraiment sérieux. Mais doit-on considérer l'ordre chronologique actuel des textes sacrés pour cette période comme étant l'ordre primitivement adopté ? Nous ne le pensons pas. — En effet, il y a certainement dans ces livres un passage qui, de l'aveu de tous, n'est pas à sa place : nous voulons parler d'Esd. IV, 6-23. Ces incidents qui eurent lieu sous Assuérus (Xerxès Ier, 485-465) et sous Artaxerxès I concernent l'interruption des travaux des murs, et non celle des travaux du temple ; ils sont la préface tout naturelle de Néh. I-VI et, si l'on veut suivre l'ordre chronologique des faits, ils ne doivent certainement pas être lus là où ils se trouvent dans nos textes sacrés. Un anonyme postérieur, qui a modifié en vertu d'idées préconçues et en tenant compte des opinions que l'on avait de son temps sur l'histoire de la restauration juive le grand ouvrage historique « les Chroniques-Esdras-Néhémie » que nous devons à l'auteur inspiré, serait vraisemblablement le responsable de cette interversion chronologique, comme aussi de celles plus graves qui ont placé la mission d'Esdras avant celle de Néhémie et confondu l'œuvre de Zorobabel avec celle de Sassabasar. Voyant qu'Esdras avait quitté Babylone la 7e année d'Artaxerxès, et Néhémie Suse la 20e année d'un roi de même nom, il n'aura pas remarqué qu'il s'agissait de deux rois persans différents, et comme les documents ne contenaient aucun indice généalogique, il a fait passer dans sa classification des feuillets ceux qui relataient les événements de la 7e année avant ceux qui rapportaient ceux de la 20e. On a abouti de la sorte à la recension d'Esdras-Néhémie que nous avons au Canon et dont on ne saurait en aucune façon rendre responsable l'auteur inspiré. Un cas de ce genre n'est pas unique dans l'histoire de la transmission des textes de l'Anc. Testament : qu'on songe seulement aux livres de Samuel ou à celui de Jérémie. Par ailleurs, il n'est peut-être pas hors de propos de faire remarquer ici que l'ordre de succession chronologique du grand ouvrage *I et II Chroniques* et *Esdras-Néhémie*, a certainement été troublé au cours de sa transmission ; *Esdras-Néhémie* devaient venir après les *Chroniques* dont ils sont la suite naturelle (cf. II Chr. XXXVI, 22-23 et Esdr. I, 1-3), tandis qu'ils figurent auparavant dans le Canon hébreu. Dès lors, n'est-on pas en droit de se demander si, en raison de la similitude du nom des rois et en l'absence de toute indication généalogique, on ne fut pas porté plus tard à faire passer Esdras avant Néhémie par suite de la tendance que l'on eut dans les derniers siècles du Judaïsme à rapprocher le plus possible Esdras des Prophètes ?

Et puisque, comme on vient de le voir, il y a interversion dans un cas précis parmi les textes bibliques, il semble que l'on est en droit de se demander si ce cas a été unique et, par conséquent, s'il ne convient pas, plutôt que de les rejeter à priori, d'examiner en toute loyauté et bonne foi les arguments qui militent en faveur de la priorité de Néhémie sur Esdras ?

Ces arguments sont les suivants :

1o En effet, Esd. IV, 6-23 doit être considéré comme la préface de Néh. I-VI. Les événements racontés dans ces lignes sont incompatibles avec l'hypothèse qui place la mission réformatrice d'Esdras (Esd. VII-X) avant la venue de Néhémie.

Laissons de côté Esd. IV, 6 qui concerne les intrigues des ennemis des Juifs au début du règne d'Assuérus i. e. de Xerxès I, vers 485. Prenons seulement Esd. IV, 7-23 qui a trait à l'interruption des travaux des murs sous Artaxerxès I sur dénonciation du gouverneur Réhum ; nous disons que ce passage est en corrélation étroite avec Néh. I-VI, surtout avec Néh. I-II, 10. En effet, c'est en raison de la nouvelle de l'interruption des travaux, apportée à Suse par Hanani et quelques hommes de Judée (Néh. I, 2), que Néhémie est plongé dans une telle désolation (Néh. I, 3, 4). C'est pour faire cesser cette interruption qu'il prie Dieu de lui permettre de toucher le cœur d'Artaxerxès et de faire revenir le roi sur sa décision (Néh. I, 5-11). Le désastre raconté par Hanani ne remonte qu'à quelques années, sans doute au temps des efforts tentés par les Juifs secondés probablement par une nouvelle caravane de rapatriés (Esd. IV, 12) dans les premières années du règne d'Artaxerxès pour reprendre les travaux interrompus sous Xerxès I. Comme les autres exilés, Néhémie avait vu partir, le cœur plein d'espoir, les diverses caravanes et il est navré d'ap-

prendre que les efforts de tous ont piteusement échoué, en raison de la haine implacable dont ses compatriotes sont poursuivis par les Samaritains et par les gens du pays.

Pour que cette hypothèse soit exacte, il faut qu'il s'agisse du même Artaxerxès dans Esd. IV, 7-23 et dans Néh. I-VI, et que cet Artaxerxès ait été successivement favorable et défavorable aux entreprises de restauration juive. Or, précisément, la lecture de Néh. I-II, 10 permet de supposer que le Grand Roi avait changé d'attitude vis-à-vis des Juifs et qu'il s'était laissé influencer par les calomnies de leurs ennemis. Nous voyons Néhémie prier Dieu de lui faire trouver grâce devant le Roi et lui demander de changer son cœur (Néh. I, 11). C'est donc que le monarque n'avait pas été étranger à l'interruption des travaux et avait bien fait écrire la lettre contenue dans Esd. IV, 18-22 pour faire cesser sans délai tout travail de restauration jusqu'à ce qu'il donne un commandement à ce sujet. On comprend dès lors la frayeur dont est saisi Néhémie quand il doit aborder le roi, sa tristesse, son abattement (Néh. II, 1-3) ; il semble même que la reine dut intervenir en sa faveur et intercéder pour lui (Néh. II, 6). On saisit aussi pour quels motifs Néhémie tient tant à se munir, à tout prix, de lettres pour les gouverneurs locaux, pourquoi il se fait accompagner d'une escorte de chefs militaires (Néh. II, 7-9) : il sent si bien quels implacables ennemis il va trouver en Juda en la personne de Sanaballat le Horonite et de Tobie l'Ammonite ! Par prudence et pour déjouer leurs desseins perfides, il garde, dès son arrivée, le plus strict incognito ; il visite les murs pendant la nuit (Néh. II, 11) ; etc., etc.

Rien ne s'oppose donc 1° à ce qu'Esdras IV, 7-23 et Néh. I-VI se rapportent au même Artaxerxès, et 2° à ce que l'annonce du désastre, qui chagrine si vivement Néhémie, soit l'interruption des travaux des murs racontée dans Esd. IV, 7-23.

2° De nombreux détails confirment la postériorité de la mission d'Esdras (Esd. VII-X) sur celle de Néhémie (Néh. I-VI).

*a)* Quand Néhémie demande, en 445, à Artaxerxès d'aller en Juda (Néh. II, 5), celui-ci ne lui fait aucune allusion à l'envoi prétendu d'Esdras l'an 7 de son règne (Esd. VII, 7), c'est-à-dire 13 ans auparavant, avec les pouvoirs les plus étendus. Et la rage de Sanaballat et de Tobie en le voyant arriver, lui susceptible de procurer le bien des Enfants d'Israël (Néh. II, 10), démontre clairement que, jusqu'à ce jour, ces farouches ennemis ont exercé sur le pays une hégémonie indiscutée. Bien plus, parlant des gouverneurs qui l'ont précédé, Néhémie fait remarquer qu'ils ont pressuré le peuple. Il est le premier à avoir agi différemment par crainte de Dieu (Néh. V, 15). Il n'aurait pas parlé ainsi si Esdras était venu avant lui.

*b)* Néhémie raconte ses premières démarches et ses premières difficultés lors de son arrivée à Jérusalem (Néh. II, 11-18) ; il nomme ses coopérateurs, et parmi eux il ne mentionne pas Esdras ; il ne trouve à Jérusalem que peu ou point de maisons, il doit construire la sienne ; il fait monter la garde autour des travaux (Néh. VII, 1-3) et il doit désigner par le sort, les volontaires étant en nombre insuffisant, ceux d'entre les Juifs qui devront habiter dans Jérusalem (Néh. XI, 1-2) ; il doit aussi se soucier de restaurer le culte (Néh. X, 33-40) ; il lui faut enfin affranchir les Juifs de la domination politique de Tobie l'Ammonite et de Sanaballat et se mettre lui-même en garde contre leurs embûches (Néh. II, 19, 20 ; IV, 1-3 ; 7-8 ; VI, 1-9 ; 17-19).

Or tous ces faits supposent l'antériorité de Néhémie sur Esdras. Si Esdras était venu le premier, 13 ans auparavant, Néhémie n'aurait pas trouvé les Juifs sous la domination de Tobie et de Sanaballat et il n'aurait pas eu à se préoccuper du rétablissement du culte. Par ailleurs, ce fut précisément parce qu'il avait été précédé par Néhémie qu'Esdras a trouvé les Juifs parfaitement maîtres chez eux et n'a pas eu à surmonter l'opposition tenace des éléments étrangers ; — qu'il a été entouré, dès les premiers jours, de Juifs fidèles qui vinrent consoler sa douleur et s'unir à lui à l'heure de la prière (Esd. IX, 4) ; — qu'il n'a pas eu à se préoccuper de relever les murs (Esd. VII) et a pu, au contraire, remercier Dieu d'avoir donné un temple à sa nation et un mur à Jérusalem (Esd. IX, 9). Autrement, si Esdras est venu avant Néhémie, comment concevoir son rôle du simple point de vue historique ? Eh quoi ! alors que les murs de la Ville Sainte n'auraient été encore qu'un monceau de ruines, le réformateur n'aurait eu d'autre souci que de molester les habitants, désunir les familles, parler à tout propos, et le plus souvent hors de propos, de Loi à observer ! Qui ne sent qu'un tel rôle, parfaitement invraisemblable, eût été tout à fait inexécutable ? Les partisans de la priorité d'Esdras sur Néhémie l'ont si bien compris qu'ils n'ont pas hésité, en dépit de l'absence de tout texte formel, à supposer qu'Esdras avait pris sur lui, sans aucun mandat, de reconstruire les murs, provoquant par son imprudence l'intervention du gouverneur Réhum, suivie de l'interruption des travaux, et ils ont vu dans Esd. IV, 12 une allusion à la caravane conduite par Esdras. Or cette supposition est impossible, car le rôle prêté par la Bible à Esdras n'est pas celui d'un chef politique et d'un restaurateur de murs, mais celui d'un réformateur religieux. Dès son arrivée, si l'on juge de son activité propre par son mémoire, nous le voyons réprimer avec énergie l'abus des mariages mixtes et se préoccuper par dessus tout de l'observation de la Loi. La lettre de Réhum ne vise donc pas une caravane aussi officielle et munie de lettres et de firmans comme l'était celle d'Esdras ; elle vise la petite caravane de rapatriés dont faisait partie Hanani, le frère de Néhémie, comme chef ou comme membre, et qui dut quitter Suse à la faveur de l'avènement d'un nouveau monarque. Plutôt que de recourir à de pareils subterfuges pour voiler des invraisemblances ou dissimuler des impossssibilités matérielles, mieux vaut mille fois tenir

compte des indices précieux déjà relevés et faire venir à Jérusalem Néhémie avant Esdras, l'organisateur civil, le restaurateur politique et matériel, avant le réformateur religieux.

*c)* Lors de la Grande Assemblée et de la Dédicace des murs de Jérusalem (Néh. VIII, 2, 3 ; XII, 35), c'est toujours Néhémie qui est au premier rang. C'est lui qui convoque la Grande Assemblée (Néh. V, 7), lui qui la préside (Néh. VIII, 9), à lui qu'incombe le souci d'assurer l'exécution des résolutions prises (Néh. XIII, 8-31) ; son nom figure en tête de la liste des familles signataires de l'alliance conclue entre Dieu et le peuple (Néh. X, 1), tandis que celui d'Esdras n'y figure même pas. Dans toutes ces circonstances importantes et solennelles, le Scribe n'exerce qu'une fonction tout à fait subalterne ; il lit la Loi sur ordre ; il est le chef des chantres de l'un des Groupes, mais non, comme Néhémie, le chef de l'un des Groupes. Ces divers emplois conviennent parfaitement au jeune homme de 20 à 25 ans qu'il pouvait être alors. Et par ailleurs, rien n'empêche que, présent en Judée à l'époque de Néhémie, Esdras ait pu y revenir en 398 pour mener à bonne fin une réforme religieuse ; il devait avoir alors de 65 à 70 ans, et il joignait à sa grande autorité assez d'activité physique pour pouvoir réprimer énergiquement les abus. Si Esdras était venu 13 ans avant Néhémie, son rôle de second plan à l'époque de la Grande Assemblée et dans la cérémonie de la Dédicace des murs, serait absolument incompréhensible.

*d)* L'attitude de Néhémie vis-à-vis des mariages avec les étrangers constitue *une preuve certaine* de l'antériorité de la mission de Néhémie sur celle d'Esdras, donc de la postériorité des faits contenus dans Esd. VII-X par rapport à ceux narrés dans Néh. I-XIII.

En effet, il y a, sur ce point important, une évolution très nette dans l'attitude de Néhémie. Au chap. VI, 17-19, Néhémie mentionne dans son mémoire, comme un fait courant et sans les blâmer, ces alliances avec les étrangers. Ce n'est que plus tard, lors de la Grande Assemblée, que la loi deutéronomique (Deut. VII, 1 et s.) concernant l'interdiction des mariages entre juifs et cananéens, est étendue à tout le peuple du pays (Néh. X, 30), et c'est lors de son second retour en Judée, que Néhémie réprouve vertement et qu'il punit sévèrement toutes ces alliances avec des Azotiennes, des Ammonites, des Moabites, et qu'il chasse loin de lui un des fils de Joïada, fils d'Eliasib le grand-prêtre, devenu le gendre de Sanaballat le Horonite. Aussi, quand Esdras paraît en 398 et est mis au courant du désordre des mariages avec les étrangers, on comprend sa douleur, les mesures extraordinairement énergiques qu'il ne craint pas d'adopter puisqu'il s'agit d'un abus invétéré, établi, tous le reconnaissent, en dépit de défenses déjà rappelées, et rappelées par qui ? sinon par Néhémie (Esd. X, 2-4)[1].

[1] Cf. Touzard, *R. B.* 1915, p. 113, 114.

3° Divers indices, recueillis çà et là dans la Bible, confirment aussi l'antériorité de la mission de Néhémie sur celle d'Esdras.

*a)* L'ordre dans lequel sont énumérés les grands-prêtres de cette époque : Eliasib, Joïada, Johanan, et Jedda (Néh. XII, 22). Lors de ses deux voyages Néhémie est en relation avec Eliasib (Néh. III, 1 et XIII, 7), et Esdras avec Johanan, fils ou mieux petit-fils d'Eliasib (Esd. X, 6).

*b)* Dans son éloge des grands hommes de l'époque de la restauration, l'Ecclésiastique ne mentionne que Zorobabel, Josué (Jésus) et Néhémie. Comment cet auteur de date récente, vivant en un temps où l'on magnifiait, en l'exagérant, l'activité d'Esdras, aurait-il pu omettre le Prêtre-Scribe si sa mission (Esd. VII-X) avait vraiment précédé celle de Néhémie ? (Eccli. XLIX, 11-13).

*c)* Le livre de Néhémie lui-même, énumérant divers personnages, place Esdras après Néhémie : « Ils vivaient, dit-il, au temps de Joakim, fils de Josué (et père d'Eliasib), et au temps de Néhémie le gouverneur, et d'Esdras, le prêtre et le scribe. » (Néh. XII, 26). Ailleurs, il fait suivre immédiatement l'époque de Zorobabel de celle de Néhémie : « Tout Israël, au temps de Zorobabel et de Néhémie, donnait jour par jour les portions des chantres et des portiers. » (Néh. XII, 46).

L'œuvre accomplie par Esdras et racontée aux chap. VII-X du livre qui porte son nom ne concerne donc pas le premier séjour que fit le Scribe en Judée à l'époque de Néhémie. Quand le gouverneur retourna à Suse en 433 (Néh. XIII, 6), Esdras dut avec lui quitter la Judée puisque, parlant à son second retour des abus qui s'étaient glissés en son absence dans la petite communauté, Néhémie allègue, comme excuse, qu'il n'y était pas (Néh. XIII, 6), sans faire la moindre allusion à Esdras qui aurait dû se montrer et aurait certainement agi, s'il avait été là.

La réforme entreprise par Esdras le fut la septième année d'un Artaxerxès, autre nécessairement qu'Artaxerxès I, et comme il y en a deux autres qui dans l'histoire portent ce nom, Artaxerxès II et Artaxerxès III, lequel convient-il de choisir ? La question pouvait se poser autrefois, et ce fut l'occasion d'une polémique des plus courtoises, comme il convient entre savants, entre M. Van Hoonacker et le P. Lagrange[1]. Elle ne peut plus se poser aujourd'hui depuis la découverte des papyrus d'Eléphantine (cf. *Ami* 1913, p. 785-796), ainsi qu'en a convenu depuis, en toute occasion, le P. Lagrange lui-même. En effet, ces papyrus mentionnent comme contemporain de Darius II (424-404), vers 407[2], le grand-prêtre Johanan que nous savons être le fils, ou plus probablement le petit-fils d'Eliasib, le grand-prêtre du temps de Néhémie (Néh. XIII, 4 ; XII, 23 ; XI, 10), et ils nous montrent les prêtres d'Eléphantine s'adressant, dans leur détresse, à Delaiah et à Chelemiah, fils

[1] Cf. *R. B.* 1894, p. 561-585 ; 1895, p. 186-192 et 193-202.
[2] Cf. Lettre de Yédonias à Bagohi, gouverneur de Judée, écrite l'an 17 de Darius : *Ami* 1913, p. 788.

de Sanaballat, gouverneur de Samarie. Le synchronisme se trouve donc ainsi établi d'une façon rigoureuse : à l'époque de Néhémie, vers 445, Eliasib et Sanaballat ; vers 407, Johanan le petit-fils d'Eliasib et les fils de Sanaballat. Or, c'est avec ce Johanan qu'Esdras se trouve en relations : nous le voyons se réfugier dans sa chambre pour y pleurer le péché des fils de la captivité (Esd. x, 6). Il n'y a pas lieu d'être surpris de le trouver encore en exercice une dizaine d'années après l'époque à laquelle se réfèrent les papyrus d'Eléphantine, tandis que si nous descendions jusqu'à la 7e année d'Artaxerxès III (362-338), c'est-à-dire 355, comme faisait autrefois le P. Lagrange [1], nous lui ferions exercer la suprême sacrificature plus d'une cinquantaine d'années ! On doit donc ne pas hésiter à dater l'activité d'Esdras de l'an 7 d'Artaxerxès II, i. e. de 398.

* * *

En conséquence, il faut adopter, pour retracer l'histoire de la restauration juive après l'exil de Babylone, l'ordre chronologique suivant :

En 538, édit de Cyrus et départ de la première caravane.
En 516, achèvement du temple.
En 485, commencement de la réédification des murs (Esd. IV, 6).
Vers 465, nouvelle caravane dont faisait partie Hanani et qui reprend les travaux interrompus des murs (Esd. IV, 12).
En 445, premier voyage de Néhémie et long séjour du restaurateur.
Vers 433, retour à Suse de Néhémie.
Après 432, second voyage de Néhémie à Jérusalem (Néh. XIII, 6).
En 398, mission officielle d'Esdras.

Les livres d'Esdras et de Néhémie doivent donc être lus, au point de vue chronologique, dans l'ordre suivant :

1° Œuvre de Sassabasar-Zorobabel ou de Sassabasar et de Zorobabel (Esd. I-IV, 5 ; V et VI).
2° Esd. IV, 6 : Tentative de réédification des murs et premières intrigues des ennemis des Juifs, sous Assuérus (Xerxès Ier, 485-465).
3° Esd. IV, 7-23 : Interruption des travaux, vers le moment où Artaxerxès Ier a terminé heureusement ses guerres avec Egyptiens et Grecs (449).
4° Néh. I-VI ; VIII-XII : Première mission de Néhémie (445-433).
5° Néh. XIII : Deuxième mission de Néhémie (après 432).
6° Esd. VII-X : Mission d'Esdras en 398.

Si l'on accepte cette succession des faits, les deux missions de Néhémie et d'Esdras se situent parfaitement dans le cadre de l'histoire générale, et la réforme d'Esdras (Esd. VII-X) devient mieux compréhensible. La tâche qui s'impose à lui est, par dessus tout, d'ordre religieux. Sans doute, Néhémie avait déjà lutté en ce sens en 445-433 et surtout après 432 ; mais il n'avait pu enrayer tout le mal ni réorganiser le culte comme il l'aurait fallu. Les oracles du prophète Malachie montrent qu'au milieu du Ve siècle le culte se trouvait dans une situation lamentable en Juda et, si Esdras avait précédé Néhémie, cette situation ne pourrait s'expliquer que par un insuccès complet (insuccès que ne permettent d'ailleurs pas de supposer Esd. VII-X) du Prêtre-Scribe, chargé pourtant de présents par le roi et ses ministres, et comblé par eux de faveurs et de privilèges pour le temple et ses serviteurs. Les transgressions de la Loi étaient toujours très nombreuses ; les exemples d'alliances avec les étrangers étaient d'autant plus funestes qu'ils venaient de haut. Le grand-prêtre Eliasib lui-même n'avait-il pas disposé d'une chambre dans la maison de Dieu en faveur de son allié Tobie l'Ammonite ! (Néh. XIII, 4, 5). Néanmoins, ces tentatives de réforme de Néhémie n'avaient pas été complètement inutiles. Si elles n'avaient pas eu un plein succès, elles avaient préparé les voies à Esdras. Quand celui-ci revint à Jérusalem en 398, il put poursuivre la réforme religieuse ébauchée par Néhémie. Son unique souci fut dès lors de faire respecter par les Grands et par le peuple les engagements solonnels pris autrefois le jour de la rénovation de l'Alliance (Néh. IX, X). Son étonnement et sa douleur à la vue des désordres furent d'autant plus grands que déjà, par deux fois, Néhémie avait essayé de les réprimer et que, de nouveau, il les voyait s'étaler, en dépit des serments les plus sacrés proférés devant les autels restaurés de Yahweh (Néh. IX, 38 ; X, 30-31). Aussi put-il, sans difficulté aucune, être radical dans la question des mariages mixtes : puisque de telles unions étaient contraires à la Loi, il put exiger, du consentement unanime de la communauté, qu'elles fussent rompues, quelle que fût leur ancienneté. (Esd. X).

Si, maintenant, on place les deux missions de Néhémie et d'Esdras dans le cadre que nous fournit l'histoire politique pour les règnes des deux rois perses Artaxerxès Ier et II, on trouve, dans les événements de l'époque, des faits qui expliquent parfaitement leur façon d'agir à l'égard des Juifs. Si l'Artaxerxès qui vivait du temps de Réhum avait été celui qui avait écrit pour Esdras la lettre citée dans Esd. VII, 12-26, il est bien évident que le gouverneur n'aurait pas eu l'audace de se plaindre et d'écrire, et il est non moins évident que le roi retrouvant dans ses archives la trace de son firman si libéral ne se serait pas déjugé à quelques années d'intervalle, en interdisant de la façon la plus formelle une restauration qu'il avait encouragée et subventionnée peu auparavant.

Par ailleurs, ce que nous savons d'Artaxerxès Ier concorde avec Néh. I-II et non avec Esd. VII. Son règne fut un règne troublé par des guerres incessantes. En 458, en particulier, l'an 7 de son règne, Artaxerxès Ier venait d'être battu sous les murs de Memphis par les Egyptiens et les Grecs coalisés. Les Juifs profitèrent sans doute de ces années de luttes imposées aux Perses, qui rendaient nécessairement moins vigilante l'administration locale et centrale, pour tenter de relever les murs de Jérusalem bien que n'en n'ayant pas reçu l'autorisation (Esd. IV, 7 et s.) ; d'où plus tard, quand le calme fut revenu,

[1] Cf. rétractations des opinions anciennement émises dans *R. B.* 1908, p. 343, note I, et 1914, p. 302.

la dénonciation de Réhum, suivie d'une interdiction formelle. On ne voit vraiment pas bien Artaxerxès I[er] donnant à Esdras en 458, l'an 7 de son règne, au moment où il venait d'être vaincu, et le droit de retourner à Jérusalem et la permission, plus invraisemblable encore, de puiser à son gré dans les trésors de l'empire (Esd. VII, 21).

Au contraire, l'an 7 d'Artaxerxès II, en 398, la situation était tout autre. Le royaume jouissait de la paix et était dans une relative prospérité. Cyrus le Jeune venait d'être défait à Cunaxa, en 401, et les rébellions des nombreux peuples englobés dans l'empire perse, mais non soumis et encore moins assimilés, n'éclatèrent que plus tard.

## § II. — *Les péripéties diverses de la restauration juive après l'exil de Babylone*

### 1° L'édit de Cyrus

Cyrus le Grand, perse d'origine, avait déjà fait passer la suzeraineté des mains des Mèdes en celles des Perses et avait triomphé de Crésus, roi de Lydie, et de tous ses alliés grecs ; il avait étendu ses conquêtes au nord jusqu'à la Sibérie, à l'est jusqu'aux montagnes du Turkestan chinois, et au sud jusqu'à la mer Erythrée. Pour être maître de toute l'Asie occidentale, il ne lui restait plus qu'à s'emparer de la Babylonie, et l'état de faiblesse du pays aussi bien que le peu de prestige du souverain régnant devaient lui faciliter singulièrement sa tâche.

Babylone avait alors pour roi un certain Nabonide (555-539). C'était un curieux personnage. Indolent par nature, de goûts paisibles, il tenait de sa mère, prêtresse de Sin, un attrait profond pour les choses religieuses. Son unique souci était de restaurer les temples tombés en ruines ou de remettre en honneur les dévotions abandonnées. Il alla même jusqu'à rassembler à Babylone les divinités des principales villes de l'antique Chaldée, au risque de mécontenter les cités qu'il privait ainsi de leurs défenseurs attitrés, et d'exciter contre lui les prêtres de sa capitale, dont ces cultes nouveaux diminuaient tout à la fois les revenus et le prestige. Bientôt, il eut la folie des apparitions divines, et il fut facile, en exploitant le mécontentement général que ses manières de roi-sacristain avaient provoqué, de le faire reléguer à Téma, dans la Babylonie septentrionale [1], la septième année de son règne (548), et de mettre à sa place son fils Balthazar. C'est celui-ci que Gobryas (Goubarou) trouva en face de lui, enivré avec ses convives au milieu d'un festin, quand, le 14 Tesrit (septembre-octob.) 539, il pénétra dans Babylone par le lit de l'Euphrate dont il avait détourné le cours. Balthazar fut assassiné ; le dément Nabonide, revenu 2 ou 3 ans auparavant toujours aussi maniaque, fut rejoint dans sa fuite, fait prisonnier et aussi humainement traité par Cyrus que l'avaient été, quelques années auparavant, Astyage et Crésus.

La chute de Babylone eut dans tout l'Orient un grand retentissement. Babyloniens et Juifs accueillirent Cyrus non comme un conquérant, mais comme un véritable libérateur. Les premiers le présentèrent comme l'élu de Mardouk, dont le prestige dans la capitale du vieil empire avait été considérablement diminué depuis que Nabonide l'avait contraint à partager les honneurs suprêmes avec tant de divinités étrangères [1]. Les seconds virent dans la chute de Babylone un juste châtiment de ses cruautés à l'égard du peuple élu et la réalisation des oracles prononcés contre elle par les Prophètes, en particulier par Isaïe XLVII et Jérémie L et LI. Ils saluèrent Cyrus comme l'oint de Yahweh et l'exécuteur de ses hautes œuvres (Isaïe XL-XLVI) [2], comme celui du libéralisme duquel ils pouvaient tout attendre, et plus que jamais leurs regards se tournèrent vers la sainte Sion.

Les espoirs des uns et des autres ne furent pas déçus. Cyrus fut vraiment pour les Babyloniens « le roi selon le cœur de Mardouk » et pour les Juifs « le berger de Yahweh ».

Ses armées étaient disciplinées. Aucun massacre ne se produisit ; aucun pillage ne fut toléré ; aucun temple ne fut profané. Dès son entrée dans la ville, Cyrus saisit les mains de Bel-Mardouk, pour bien montrer qu'il entendait ne tenir que de lui seul sa souveraineté sur la contrée et sur ses habitants. Puis, sans tarder, il répara les maladresses dont Nabonide s'était rendu coupable dans ses accès de piété mal entendue. Par son ordre, les vieilles cités dépossédées purent reprendre possession des statues de leurs dieux et assurer ainsi pour l'avenir leur sécurité ; des processions solennelles s'organisèrent à travers l'empire pour reconduire chaque divinité dans sa bonne ville, où désormais elle régnerait en maîtresse incontestée. Et non seulement Cyrus rendit les idoles, mais aussi, quand il y eut lieu, il fit restaurer ou reconstruire les temples. Il voulait pour les dieux une demeure éternelle et il attendait d'eux, en échange de tant de bienfaits et de témoignages nombreux de sa tendre dévotion, une protection puissante en faveur de son

[1] Le roi de Babylone atteint de folie dont parle Daniel IV et V n'est pas Nabuchodonosor (Dan. V, 17), mais Nabonide. Ne pas oublier que le texte massorétique de Daniel a été fort maltraité, ainsi que le prouve une comparaison avec la version des LXX.

[1] « Mardouk jeta les yeux sur toutes les régions d'alentour, il les fouilla du regard, il y chercha un prince juste, un homme qui fût selon son cœur, et qui pût lui saisir les mains. Il appela Kuros, roi d'Ansan ; et il désigna son nom pour la souveraineté sur toute la terre. » (Cylindre de Cyrus, British Museum, n° 90.920).

[2] « Ainsi parle Yahweh ton Rédempteur... C'est moi... qui dis de Cyrus : C'est mon berger ; il accomplira ma volonté en disant à Jérusalem : sois rebâtie, et au temple : sois fondé ! Ainsi parle Yahweh à son oint Cyrus, que j'ai pris par la main droite pour terrasser devant lui toutes les nations et délier la ceinture des rois... C'est moi qui marcherai devant toi ; j'aplanirai les chemins montueux ; je romprai les portes d'airain et je briserai les verrous de fer. Je te donnerai les richesses cachées et les trésors secrets afin que tu saches que c'est moi Yaweh, le Dieu d'Israël qui t'ai appelé par ton nom. Pour l'amour de Jacob mon serviteur et d'Israël mon élu, je t'ai appelé par ton nom ; je t'ai désigné quand tu ne me connaissais pas... Je t'ai ceint quand tu ne me connaissais pas : afin que l'on sache, du soleil levant au soleil couchant, qu'il n'y en a point d'autre que moi, Moi, Yahweh, et nul autre. » (Is. XLIV, 24-XLV, 6).

Ne pas oublier que d'après l'art. III de la décision de la C. B. sur l'auteur et le caractère du livre d'Isaïe : « vates... Judæos in exilio babylonico lugentes *veluti inter ipsos vivens* alloquitur et solatur. » (29 juin 1908 : *Ami* 1908, p. 685).

empire naissant, de sa personne et de son fils Cambyse.

On n'a donc pas lieu d'être surpris de l'attitude qu'il adopta, dès la première année de son règne à Babylone, vis-à-vis des Juifs déportés et du temple de leur Dieu (II Chroniq. xxxvi, 22, 23 et Esd. i, 1-4). Cette attitude était tout à fait logique ; Yahweh et ses adorateurs bénéficiaient des mesures libérales dont avaient joui Sin et Samas, et l'édit de 538 permit aux exilés de retourner à Jérusalem et d'y reconstruire le temple ; il conseilla également aux gens du pays de les secourir par des dons volontaires : argent, or, effets et bétail. Une ère nouvelle s'ouvrait pour Israël et la mémoire de Cyrus allait y être justement bénie de générations en générations [1].

2° Le retour des exilés et la reconstruction du temple

**I. La question Sassabasar-Zorobabel.** — Avant d'écrire les premières lignes de l'histoire de la restauration juive, il nous faut prendre parti dans une controverse qui divise, encore à notre époque, exégètes et historiens : Sassabasar et Zorobabel sont-ils deux personnages distincts, d'origine juive, qui auraient exercé successivement en Juda les fonctions de gouverneur à deux époques différentes, — ou bien sont-ils un seul et même personnage, à double nom, connu pour les Juifs sous le vocable de Zorobabel, et pour les Perses, dans les documents araméens, sous celui de Sassabasar?

Dans son commentaire des douze petits Prophètes M. Van Hoonacker a fort bien exposé l'état de la question, et il a conclu en faveur de l'identité de Sassabasar et de Zorobabel [2]. En dépit de l'autorité très particulière que lui valent ses travaux relatifs à cette période, on nous permettra de ne pas suivre son sentiment et de nous rallier de préférence à l'opinion de M. Touzard [3]. Sans doute, Sassabasar et Zorobabel exercent l'un et l'autre les fonctions de gouverneur, et tous les deux sont princes de Juda ; ce sont là, on en conviendra, des rôles communs, des ressemblances générales qui ne sont pas incompatibles avec des époques diverses et ne postulent pas nécessairement une identité qui par ailleurs n'est jamais indiquée dans la Bible, comme elle l'est, par exemple, pour Daniel et ses compagnons (Dan. i, 7). Sans doute aussi, Esd. iii, 2, 8 place Zorobabel à la tête de ceux qui posent les fondements du temple et qui relèvent l'autel des holocaustes, et il le montre recevant la demande de coopération des Samaritains et les éconduisant (Esd. iv, 2, 3). Mais ce rôle qui lui est attribué ne vient-il pas du fait qu'il figure en tête de la grande liste des rapatriés ? (Esd. ii). Or cette liste ne concerne pas les seuls rapatriés de 538 ; elle englobe plusieurs caravanes successives, met le nom de Néhémie à la suite de celui de Zorobabel et de Josué, et la même liste sert dans Néhémie pour le repeuplement de Jérusalem (Néh. vii, 6-72). On peut donc se demander si cette liste n'a pas exercé quelque influence dans la classification des documents et si elle n'a pas contribué à faire substituer au cours de la transmission des textes le nom de Zorobabel à celui de Sassabasar, pour rapprocher son activité de l'époque de Cyrus et faire remonter jusqu'à lui tout ce que tenta le premier groupe des rapatriés.

La lecture et l'étude du chap. v d'Esdras nous donne, en effet, une impression bien différente. Elle nous montre au temps de Darius, la seconde année de son règne, Zorobabel et Josué agissant de concert avec Aggée et Zacharie pour recommencer à bâtir la maison de Dieu, dont le travail avait été interrompu depuis une quinzaine d'années. (Esd. iv, 24 ; v, 1-2). On comprend que des personnages nouvellement arrivés signalent leur présence par cet acte important, tandis qu'on a peine à admettre de la part de Zorobabel, s'il fut le chef de la première caravane envoyée expressément dans ce but, une inaction d'aussi longue durée. Les Juifs interrogés alors par les officiers persans affirment qu'à l'époque de Cyrus, ce fut Sassabasar qui reçut mandat de reconstruire le temple (Esd. v, 13-14), conformément à ce que nous lisons dans Esd. i, 8, 11. Par ailleurs, les prophètes Aggée et Zacharie attribuent, eux aussi, comme Esd. iv, 24, v et vi, pleine autorité à Zorobabel au temps de Darius. Enfin le III[e] livre d'Esdras place nettement le retour de Zorobabel à l'époque de Darius. Il résulte donc de ces divers documents que le personnage en relief à l'époque de Cyrus est Sassabasar, et le personnage en vue à l'époque de Darius, Zorobabel. Et si un rapprochement suggéré par I Chron. iii, 18 et 19 (qui distinguent eux aussi Sassabasar de Zorobabel) était fondé, il en résulterait que Sassabasar, fils de Jéchonias, aurait été l'oncle de Zorobabel, que celui-ci ait été fils de Salathiel ou de Pédayah. L'oncle, devenu vieux, aurait eu ainsi pour successeur en Juda à la tête des rapatriés son propre neveu. Quoi qu'il en soit toutefois de cette hypothèse, nous tenons Sassabasar et Zorobabel pour deux personnages distincts, et c'est en fonction de cette dualité que nous allons retracer les péripéties diverses de la reconstruction du second temple.

**II. Sassabasar et la première caravane de rapatriés.** — L'édit de Cyrus permettait aux Juifs de retourner dans leur pays pour y rebâtir solidement, aux frais du trésor royal, le temple de Yahweh ; les ustensiles d'or et d'argent enlevés autrefois à la maison de Dieu par Nabuchodonosor, leur étaient restitués (Esd. i, 2-11 ; vi, 3-5). On était en 538. Conformément à l'habitude de Cyrus de donner aux peuples subjugués des chefs de leur sang et de leur nationalité, un prince de Juda, fils du roi Jéchonias, Sassabasar, fut nommé gouverneur de Judée et se mit sans tarder à la tête du premier groupe qui voulait regagner la Ville Sainte.

Il semble bien que ce petit groupe ne fut pas

[1] Cf. Dhorme, *Cyrus le Grand* : *R. B.* 1912, p. 22-49.
[2] Introduct. à Aggée, p. 541-543. Du même, cf. aussi *Zorobabel et le second temple,* p. 29 et s. ; *R. B.* 1901, p. 7-10.
[3] *R. B.* 1915, p. 89-92.

très nombreux. Les Juifs, à part quelques corvées auxquelles ils avaient dû se plier, n'avaient jamais été très malheureux à Babylone; leur situation, déjà supportable sous les Chaldéens, était devenue meilleure encore avec l'avènement de Cyrus. Dociles aux conseils de Jérémie, la plupart s'étaient installés sur la terre étrangère; ils s'y étaient construit des maisons, y avaient planté des jardins (Jér. xxix, 4) et formaient des villages quasi autonomes sous l'autorité de leurs anciens, au bord des cours d'eaux et le long des canaux (Ezéch. i, 1; iii, 15; Esd. viii, 15-17; Ps. 137, 1, Vulgate 136). Les riches plaines de l'Euphrate offraient à leur instinct commercial des occasions de se développer qu'ils n'avaient eu garde de négliger. Les Prêtres privés de leur temple et les âmes vraiment patriotes et religieuses, que soutenait la prédication d'Ezéchiel, étaient les seules à souffrir réellement du délaissement des autels de Yahweh et du monceau de ruines qu'était devenue Jérusalem. Mais ces âmes étaient l'exception et il n'y eut guère qu'elles à profiter de l'édit libérateur. Par là s'explique l'insuccès de l'entreprise de Sassabasar; ses compagnons étaient trop peu nombreux pour pouvoir triompher des obstacles multiples qui allaient se dresser devant eux. Les autres déportés préférèrent continuer à jouir des charmes d'une ville organisée; ils aimèrent mieux poursuivre leur trafic ou, à tout le moins, prendre le temps de liquider leur fortune plutôt que de s'exposer, du jour au lendemain, à une situation précaire en rentrant, après une aussi longue absence, au pays de leurs pères. Des prêtres, des lévites, des employés du temple avec des gens du peuple, issus de la ville ou de la campagne environnante, tels furent, sans qu'il soit possible d'en évaluer le nombre d'une façon précise, les compagnons de route de Sassabasar.

De grosses difficultés les attendaient en Judée. Les Juifs restés au pays et dont l'état moral et religieux laissait beaucoup à désirer (Jér. xxiv, 1-10; Ezéch. xi, 16-21; xxxiii, 25-29) les accueillirent sans aucun enthousiasme (Ezéch. xi, 15; xxxiii, 24); ils ne virent en eux que des exaltés et des censeurs et, comme ils s'étaient enrichis à leurs dépens, ils n'avaient nulle envie de leur rendre les biens qu'ils s'étaient appropriés. Les étrangers : Philistins, Edomites, Moabites, Ammonites, Samaritains, Arabes, avaient profité eux aussi de la captivité pour s'installer sur le territoire judéen devenu désert, et ils n'entendaient pas être dépossédés par les nouveaux venus. Enfin, là où les terres n'étaient pas occupées, elles étaient depuis longtemps abandonnées; les vignes incultes devaient être défrichées, et pour s'abriter, il ne fallait compter que sur des ruines.

Dès leur arrivée en Juda, les rapatriés s'établirent, vaille que vaille, chacun dans sa ville; les anciens territoires de Juda et de Benjamin se trouvèrent ainsi de nouveau occupés; les autres se fixèrent dans les ruines de Jérusalem (Esd. ii, 70). On fit, sans tarder, des offrandes volontaires pour la maison de Dieu (Esd. ii, 68), et le septième mois on s'assembla « comme un seul homme » à Jérusalem pour relever l'autel des holocaustes (Esd. iii, 1, 2) sur ses anciens fondements. La seconde année, en 537, au deuxième mois, on posa solennellement les fondements du temple (Esd. iii, 8-11), en présence des ministres du culte revêtus de leurs ornements sacrés et au son des trompettes et des cymbales. Les Sidoniens et les Syriens amenèrent par mer jusqu'à Joppé les cèdres du Liban, suivant l'autorisation de Cyrus, et tailleurs de pierres et charpentiers se mirent à l'œuvre (iii, 7). — L'allégresse ne fut toutefois ni sans mélange ni de longue durée. D'abord, comme l'antique splendeur du temple de Salomon contrastait trop avec les humbles débuts de la restauration, plusieurs des prêtres, des lévites et des chefs de famille âgés ne purent retenir leurs sanglots, en dépit des manifestations de joie de la jeune génération, en songeant au faste passé de la maison de Dieu (Esd. iii, 12, 13). L'épreuve vint ensuite assaillir les rapatriés et paralyser leur bonne volonté dans l'œuvre même de la réédification du temple. Les Samaritains, furieux de n'avoir pas été admis à coopérer aux travaux (Esd. iv, 1-3), s'unirent au peuple du pays et ils parvinrent, à prix d'argent, à soudoyer les conseillers pour faire échouer cette première tentative de reconstruction. Les travaux durent être interrompus pendant une quinzaine d'années, c'est-à-dire durant toute la vie de Cyrus et jusqu'au règne de Darius (Esd. iv, 4, 5; III Esd. vi, 66-73).

**III. L'œuvre de Zorobabel.** — Au début du règne de Darius, dont les dispositions étaient bienveillantes et l'autorité solidement assise, un groupe important de Juifs revint de Chaldée, sans doute sous la conduite de Zorobabel, et sa présence redonna confiance au premier groupe des rapatriés. De plus, à cette époque, la seconde année de Darius, se levèrent les prophètes Aggée et Zacharie. Leur prédication gagna à la cause de la reconstruction certains Juifs du pays, et elle fit comprendre aux rapatriés quelle responsabilité ils encouraient devant l'Eternel en habitant des maisons lambrissées (Ag. i, 4) alors que le temple de Yahweh était toujours en ruines. Comment, après cela, pouvaient-ils se plaindre de leur pénurie et de leur misère et gémir sur les mauvaises récoltes? (Ag. i, 5-11; ii, 10-19).

La voix d'Aggée fut entendue; sous l'impulsion de Zorobabel et de Josué, on se remit à l'œuvre, bien résolu cette fois à la pousser jusqu'au bout. A la vue de cette reprise d'activité, excités peut-être par les Samaritains dont l'hostilité n'avait pas désarmé, les officiers royaux firent une enquête auprès des Juifs (Esd. v, 3-5); on ne pouvait en effet, et les papyrus d'Eléphantine sont là pour l'attester indirectement, reconstruire un temple sans un firman royal, et ils adressèrent un rapport au Grand Roi sur cette affaire (Esd. v, 7-17). Les travaux n'en furent pas interrompus pour cela et, quand vint la réponse, elle confirma tout à fait l'édit de Cyrus : ordre était donné de laisser continuer les travaux de cette maison de Dieu, de prélever sur

les biens du roi, provenant des impôts, de quoi couvrir les frais de la reconstruction et offrir quotidiennement les sacrifices requis ; enfin, quiconque s'opposerait à l'exécution des travaux verrait ses biens confisqués et serait lui-même pendu (Esd. vi, 6-12). Les officiers royaux se conformèrent ponctuellement à l'ordre de Darius, et du coup les Juifs n'eurent plus rien à redouter de la haine implacable de leurs ennemis. La réédification du temple se poursuivit tant et si bien qu'elle fut achevée le 3e jour du mois d'Adar, la 6e année de Darius, en l'année 516 (Esd. vi, 15; III Esd. vi, 1-vii, 15). La dédicace en fut aussitôt solennellement célébrée ; les prêtres et les lévites reprirent leurs anciennes fonctions (Esd. vi, 16-18) ; peu après le 14 Nisan, la pâque fut immolée. Le culte de Yahweh était rétabli sur la montagne de Sion.

3° La mission de Néhémie

Le temple une fois rebâti, il fallait songer à le mettre à l'abri d'un coup de main des bandes de pillards qui infestaient la contrée, en relevant sans tarder les ruines de Jérusalem. La colonie des rapatriés profita, pour entreprendre cette nouvelle restauration, de l'avènement d'Assuérus (Xerxès I). Des adversaires, toujours en éveil, envoyèrent contre eux une lettre d'accusation à la cour de Suse, et il fallut attendre, pour poursuivre l'entreprise, des temps meilleurs (Esd. iv, 6).

On crut les trouver lors de l'avènement d'Artaxerxès Ier. Une nouvelle caravane vint alors de Chaldée renforcer les rapatriés (Esd. iv, 12), et les guerres incessantes qui marquèrent le début du règne occupèrent suffisamment les officiers persans pour les empêcher de s'inquiéter de la reconstruction de l'enceinte de Jérusalem. Et comme ce n'est qu'en 449 qu'Artaxerxès triompha de ses ennemis, c'est vers cette époque, semble-t-il, qu'il convient de placer l'intervention de Réhum (Esd. iv, 7-16), suivie de la cessation immédiate des travaux ordonnée par le roi (Esd. iv, 17-22). On dut user de violence et de force pour faire exécuter l'ordre royal (Esd. iv, 23). Mais les Juifs venaient de jouir d'une quinzaine d'années durant lesquelles ils avaient pu vraisemblablement construire ; les travaux devaient être suffisamment avancés, sur le point même d'être achevés, puisqu'il suffira à Néhémie de 52 jours (Néh. vi, 15) pour les mener à terme.

Ce nouvel échec ne contribua pas peu à accroître encore l'état de misère matérielle, morale et religieuse dans laquelle se trouvait la communauté des rapatriés. Le prophète Malachie nous en fait, dans ses oracles, le triste tableau. Déçus de ne pas voir luire encore l'âge d'or messianique qu'ils avaient cru prochain, pressurés par de durs gouverneurs dont les serviteurs eux-mêmes les opprimaient (Néh. v, 15), les Juifs murmuraient contre Yahweh ; ils doutaient de son amour ; ils incriminaient sa justice (Mal. i, 2, 6 ; ii, 17 ; iii, 7, 14, 15). Leur ferveur première pour le culte s'était notablement refroidie. Les prêtres étaient infidèles à leur mission ; ils offraient leurs sacrifices dans de mauvaises dispositions, et ils présentaient à l'autel des victimes indignes, des bêtes malades, qu'ils n'auraient pas osé offrir au satrape (Mal. i, 6-14). Bien plus, ils avaient laissé s'égarer ceux dont ils auraient dû être les guides. Eux dont les lèvres étaient dépositaires de la Sagesse, chargés, comme envoyés de Yahweh, de tracer à chacun la marche à suivre, ils avaient osé s'écarter de la Loi et en détourner les autres par leurs exemples pervers. Quand il s'était agi d'appliquer la Loi, ils avaient eu plus égard aux personnes qu'aux préceptes (Mal. ii, 7-9). On fraudait sur la dîme, sur les prémices, sur toutes les offrandes que la Loi prescrivait de faire au temple (Mal. iii, 8, 9). Les Grands prêtaient à intérêt, au risque de réduire à la famine leurs frères moins fortunés (Néh. v, 1-10), et les enfants de Juda ne craignaient pas de se prostituer en répudiant l'épouse de leur jeunesse pour s'allier avec les filles d'un dieu étranger (Mal. ii, 11-16).

Parmi les Juifs restés à Babylone, certains étaient parvenus à de hautes situations sous le régime perse et occupaient des postes importants à la cour. La communauté des rapatriés jugea opportun de mettre à profit leur crédit pour sortir des difficultés inextricables au milieu desquelles elle se débattait. Quelques hommes de Judée, dont Hanani, partirent pour Suse afin de mettre au courant de ce qui se passait Néhémie, devenu l'échanson du roi (Néh. i, 2). Néhémie fut profondément affligé de ce qu'il apprit. Trois mois plus tard, ses fonctions l'amenèrent devant Artaxerxès et il en profita pour représenter au Grand Roi les malheurs de sa patrie et implorer de lui la faculté d'aller rebâtir sa ville natale. La permission lui fut accordée. Nommé gouverneur de la communauté juive (Néh. v, 14), il partit, escorté par des chefs militaires et des cavaliers, et muni de lettres pour les gouverneurs de l'autre côté du fleuve et d'une lettre pour Asaph, le garde de la forêt du roi, afin qu'il lui fournisse tout le bois dont il pourrait avoir besoin pour les portes de la forteresse, pour les murailles de la ville et pour sa propre demeure (Néh. ii, 1-9).

L'arrivée de Néhémie à Jérusalem irrita tout particulièrement certains adversaires qui auraient voulu empêcher toute amélioration politique de la situation faite aux Juifs. Les textes sacrés ont retenu les noms de trois d'entre eux : Sanaballat, que les papyrus d'Eléphantine montrent, vers 407, gouverneur de Samarie ; Tobie, un immigré d'Ammon ; et un arabe, Geschem (Néh. ii, 10). Pour éviter tout incident, Néhémie, bien que muni de firmans royaux, s'entoura du plus grand secret. Il inspecta de nuit l'état des murs, et ce n'est qu'après s'être rendu compte par lui-même de ce qu'il y avait à faire, qu'il assembla les prêtres et les chefs du peuple pour leur faire connaître le but de sa venue et leur indiquer les pouvoirs dont il était investi (Néh. ii, 11-18).

On reprit donc la réparation de l'enceinte, déjà

fort avancée. Le travail fut systématiquement réparti entre les différentes familles originaires de Jérusalem ou venues des localités déjà repeuplées de la Palestine. Toutes y travaillèrent sans aucune exception, quelle que fût leur classe ; prêtres, femmes, marchands, orfèvres unirent leurs efforts (Néh. III, 1-32). Et bientôt les murailles, les tours et les portes furent réparées.

La fureur des ennemis des Juifs fut alors à son comble. Au cours des travaux, ils avaient essayé de décourager les rapatriés par leurs moqueries (Néh. II, 19-20 ; IV, 1-5) ; mais quand ils virent que l'enceinte était réparée sur tout le pourtour jusqu'à moitié de sa hauteur, leur fureur ne connut plus de borne et ils se décidèrent à user de violence (Néh. IV, 6-8). A l'instigation de Sanaballat et de Tobie, Arabes, Ammonites et Azotiens vinrent attaquer Jérusalem. Néhémie dut établir une garde, jour et nuit, pour les repousser (Néh. IV, 9-23). Voyant leurs plans déjoués, Sanaballat, Tobie et Geschem essayèrent d'attirer Néhémie dans un guet-apens et lui proposèrent une entrevue dans la vallée d'Ono, au sud-est de Joppé (Néh. VI, 2-9). Néhémie s'y refusa. Ils soudoyèrent alors, dans son entourage immédiat, Semeïas et Noadias avec mission d'intimider le grand patriote et de l'amener à se renfermer dans le temple pour mettre ses jours à l'abri, afin de le déconsidérer ainsi dans l'esprit des Juifs (Néh. VI, 10-13). Confiant en Dieu et plein de clairvoyance, Néhémie évita ce nouveau piège. Il put ainsi mener à terme son entreprise, et la reconstruction de l'enceinte de Jérusalem fut achevée le 25 du mois d'Elul, après 52 jours de labeur (Néh. VI, 15). Quand les ennemis de la nation juive connurent cet événement, ils furent saisis de crainte et éprouvèrent un grand découragement. Ils reconnurent alors que l'œuvre n'avait pu s'accomplir sans le secours du Très-Haut (Néh. VI, 16).

Il fallait maintenant réorganiser, à tous les points de vue, la communauté des rapatriés. Elle avait désormais une capitale entourée d'une enceinte ; mais cette capitale était peu peuplée et bien des maisons étaient encore en ruines. Les nobles, tout naturellement, s'y établirent ; quelques Juifs s'offrirent aussi volontairement à y séjourner ; enfin l'on tira au sort, parmi le peuple, pour qu'un sur dix vînt s'y fixer (Néh. XI, 1, 2). La garde des portes fut assurée par le clergé inférieur, sous l'autorité d'Hanani et du commandant de la citadelle ; en outre, les habitants dont les maisons se trouvaient près des remparts, durent surveiller chacun leur voisinage immédiat (Néh. VII, 1-3).

Puis, en 445, l'année même de la venue de Néhémie ou peut-être l'année suivante, eut lieu, au septième mois, la Grande Assemblée. Tout le peuple se réunit sur la place qui s'étendait devant la Porte des eaux, à l'est de la ville. Un prêtre et scribe, du nom d'Esdras, monta sur une estrade et il lut dans le livre, probablement dans le Deutéronome, la Loi de Yahweh depuis le matin jusqu'au milieu du jour. Néhémie, le gouverneur, les chefs du peuple, les lévites et Esdras lui-même interprétèrent, après la lecture, les divers préceptes et en donnèrent le sens. Ce fut pour chacun l'occasion de se remémorer les nombreuses transgressions commises dans le passé et de s'en repentir ; les larmes coulèrent... Néhémie ne voulut pas de ces manifestations publiques de tristesse. Jugeant avec raison qu'une réforme serait mieux acceptée dans l'allégresse qu'au milieu des pleurs, il ordonna aussitôt de grandes réjouissances, et le peuple s'en alla pour manger et boire (Néh. VIII, 1-12). Le lendemain, les chefs de familles, les prêtres et les lévites vinrent de nouveau trouver Esdras pour s'instruire plus complètement des paroles de la Loi. Ils apprirent alors que, dans ce septième mois, devait se célébrer la fête des Tabernacles ; ils l'annoncèrent sans tarder à Jérusalem et dans toutes les villes. On alla chercher des rameaux, on fit des tentes sur les toits des maisons, et la solennité fut célébrée comme jamais elle ne l'avait été depuis le temps de Josué, fils de Nun (Néh. VIII, 13-17).

Les lectures de la Loi, la célébration de la fête des Tabernacles avaient préparé le peuple à renouveler son alliance avec Yahweh. Néhémie décida que cette cérémonie aurait lieu le 24e jour du même mois. Ce fut un jour de jeûne et d'expiation. Israël s'assembla, vêtu de sacs et couvert de poussière ; on se sépara des étrangers ; on confessa ses péchés. Dans une touchante prière, les lévites chantèrent les bienfaits dont Dieu n'avait cessé de combler son peuple ; ils reconnurent les fautes, les crimes, les infidélités multiples dont il s'était rendu coupable au cours de son histoire. La situation actuelle n'était que le juste châtiment de toutes ces prévarications ; Yahweh ne pouvait combler de nouveau son peuple avant qu'il ne se fût repenti, n'eût reconnu ses erreurs et juré d'être désormais fidèle au pacte de l'alliance. Tous alors contractèrent, par écrit, l'engagement sacré d'observer à l'avenir les ordonnances divines (Néh. IX). Le Gouverneur, un certain nombre de prêtres, de lévites et de chefs du peuple apposèrent leur sceau sur le pacte de l'alliance ; le reste du peuple et tous ceux qui étaient capables de connaissance et d'intelligence promirent, avec imprécations et serments, de marcher dans la Loi de Dieu donnée par Moïse, d'en observer et d'en mettre en pratique tous les commandements.

En particulier, on promit d'une façon toute spéciale de ne plus contracter de mariage avec les étrangers. Cette pratique avait été autrefois et elle était encore maintenant la source de nombreux abus et l'une des causes du relâchement religieux ; elle expliquait les sympathies que pouvait rencontrer, jusque dans les milieux sacerdotaux, Tobie l'Ammonite, l'un des plus farouches adversaires des rapatriés, devenu pourtant le parent par alliance du grand-prêtre Eliasib, qui devait avoir pour lui, quelques années plus tard, de coupables complaisances (Néh. VI, 17, 18 ; et XIII, 4, 5). On décida d'observer rigoureusement le sabbat et les fêtes par la suppression de tout trafic ces jours-là (Néh. X, 31). Enfin, pour permettre aux pauvres

d'améliorer leur situation, on résolut de n'exiger l'année sabbatique le paiement d'aucune dette (Néh. x, 31). Néhémie, d'ailleurs, n'avait pas attendu ce moment pour intervenir en faveur des pauvres : dès son arrivée, constatant que les riches et les magistrats, par des prêts usuraires, avaient accaparé indûment champs, maisons et vignes, il avait contraint les usuriers à restituer les biens en nature et en argent, intérêts compris (Néh. v, 1-13).

Divers autres engagements furent contractés pour relever le culte et assurer le service du temple. Chacun dut payer annuellement, pour la maison de Dieu, 1/3 de sicle, c'est-à-dire environ 1 fr. 50, ce qui ferait aujourd'hui, en tenant compte de la valeur relative de l'argent, à peu près 6 fr. ; on tira au sort entre les familles pour se partager la charge de fournir chaque année le bois nécessaire aux holocaustes ; on prit l'engagement d'apporter chaque année à la maison de Yahweh les prémices des produits du sol, les premiers-nés, tant de l'homme que des animaux, et de livrer aux lévites la dîme du sol dans la ville la plus proche de la moisson. Des fonctionnaires spéciaux furent même désignés pour assurer la perception régulière de cette dîme, qui constituait le principal impôt destiné à subvenir aux frais du culte et de ses ministres ; des magasins furent prévus pour la recueillir à côté du sanctuaire (Néh. x, 32-39, et xii, 43-44). Par ces contributions annuelles que venaient parfois grossir des générosités particulières (Néh. vii, 70-73), l'entretien du culte et de ses ministres se trouvait assuré.

Ces dispositions prises, on célébra solennellement la Dédicace des murs de Jérusalem. Prêtres, lévites, chantres et gens du peuple accoururent de toutes les bourgades avoisinantes. Les prêtres et les lévites se purifièrent et purifièrent le peuple, les portes et la muraille (Néh. xii, 27-30). Une procession solennelle, formée de deux groupes, précédé chacun d'un chœur chantant au son des cymbales, des cithares et des harpes, parcourut les remparts en sens inverse pour se rencontrer au temple. Osaïas occupait la place d'honneur dans le premier groupe et Néhémie dans le second ; Esdras fut seulement à la tête du chœur du premier groupe. Avec cette dernière réjouissance s'achevèrent les fêtes de la restauration politique, civile et religieuse de la communauté des rapatriés (Néh. xii, 31-42).

Néhémie resta douze ans à Jérusalem en qualité de gouverneur (Néh. v, 14-xiii, 6) ; il fut un modèle de désintéressement. Ni lui ni ses frères ne voulurent vivre des revenus attachés à la fonction dont il était investi, pour diminuer d'autant les charges qui pesaient trop lourdement sur le peuple ; bien plus, il tint quotidiennement table ouverte pour plus de 150 personnes, juifs et magistrats, sans compter ceux qui venaient à Jérusalem des nations d'alentour (Néh. v, 14-18).

Son mandat expiré, la 32e année d'Artaxerxès, en 433, Néhémie retourna à Suse ; au bout de quelque temps (quelques mois ou plutôt quelques années ?), il obtint la permission de revenir à Jérusalem (Néh. xiii, 6, 7). Son retour dut vraisemblablement coïncider avec les dernières années du monarque. Pendant son absence, les abus s'étaient multipliés. — Le grand-prêtre Eliasib avait poussé l'indulgence jusqu'à faire aménager dans les chambres du temple destinées à recevoir les offrandes et les dîmes un appartement pour Tobie l'Ammonite. Néhémie, indigné, jeta hors de la chambre tous les objets qui appartenaient à Tobie ; il ordonna de la purifier et de la rendre à son ancien usage (Néh. xiii, 4-9). — On avait également cessé de prélever sur les récoltes la part des lévites et des chantres. Quelques-uns de ceux-ci, mécontents, avaient préféré regagner leurs terres plutôt que de vaquer au service du temple. Les magistrats responsables furent réprimandés ; les lévites et les chantres durent rejoindre leur poste et les particuliers apporter dîmes et prémices. Une commission de deux prêtres et de deux lévites fut instituée pour administrer les biens et les revenus du temple (Néh. xiii, 10-13). — Le sabbat était de nouveau profané ; on voyait, ce jour-là, des hommes fouler au pressoir, rentrer des gerbes, faire des transports et vendre des denrées. Néhémie blâma énergiquement les Grands de Juda et prit des mesures efficaces pour enrayer aussitôt le mal. Par son ordre, les portes de Jérusalem furent fermées depuis le commencement jusqu'à la fin du sabbat ; des factionnaires furent placés aux portes pour empêcher l'entrée de tout fardeau ; enfin, les marchands qui se présentèrent pour vendre le jour du sabbat furent prévenus qu'ils seraient arrêtés s'ils récidivaient (Néh. xiii, 15-22). — La promesse de ne pas épouser de femmes étrangères n'avait pas été mieux observée que les précédentes. Non seulement les Juifs s'étaient unis, comme autrefois, aux Ammonites et aux Moabites, mais ils avaient même épousé des Azotiennes, si bien que les enfants issus de ces unions parlaient l'azotien et ne connaissaient pas le judéen. Cette fois, Néhémie ne se contenta pas de réprimander. Il maudit les coupables, les frappa, leur arracha les cheveux et il chassa loin de lui Manassé (nous connaissons son nom par Josèphe, *Antiq.*, lib. XI, cap. vii, viii), fils de Joïada et petit-fils d'Eliasib le grand-prêtre, parce qu'il avait épousé une fille de Sanaballat le Horonite (Néh. xiii, 23-28). Ce Manassé fut la souche d'un sacerdoce schismatique ; en sa faveur, son beau-père gouverneur de Samarie construisit sur le mont Garizim un temple rival de celui de Jérusalem.

#### 4° La mission d'Esdras

Esdras, que nous avons vu remplir un rôle secondaire, du vivant de Néhémie, lors de la Grande Assemblée, avait dû retourner à Babylone, vraisemblablement à l'époque du retour à Suse du grand patriote.

Le Prêtre-Scribe en revint l'an 7 d'Artaxerxès II (398, 397), muni de pleins pouvoirs. Il avait obtenu du roi tout ce qu'il avait demandé. Les lettres royales dont il était porteur, l'autorisaient à emmener avec lui tous les Juifs qui le désiraient, à

percevoir sur le trésor royal jusqu'à cent talents d'argent, sans compter les donations en nature. Sa mission spéciale était d'inspecter, au nom du Grand Roi, Juda et Jérusalem, *selon la Loi de Dieu,* et d'organiser administrativement et judiciairement la petite communauté des rapatriés *conformément aux lois juives;* il devait établir des juges et des magistrats. La loi de Yahweh serait mise sur le même pied que la loi persane; quiconque la transgresserait pourrait encourir les sanctions pénales en usage : la mort, le bannissement, l'amende ou la prison (Esd. VII, 12-26).

Esdras partit comblé de présents d'or et d'argent par le roi, par ses conseillers et par les Juifs de Babylone. Une caravane d'environ 1500 hommes l'accompagna. Après cinq mois de voyage, ils atteignirent Jérusalem (Esd. VII, 8; VIII, 31). Ils déposèrent aussitôt dans la maison de Dieu les présents dont ils étaient chargés; tout fut pesé et un inventaire des dons reçus établi par écrit (Esd. VIII, 33, 34). Puis, en actions de grâces du retour, des holocaustes furent offerts au Dieu d'Israël (Esd. VIII, 35, 36).

Malheureusement, Esdras était à peine arrivé qu'il était mis au courant, par certains chefs du peuple restés fervents, que l'ordonnance concernant les alliances étrangères avait encore été violée tant par les prêtres et les lévites que par les magistrats et les grands, et le peuple avait suivi leur exemple. Consterné en apprenant cette nouvelle et saisi d'une profonde douleur, le Prêtre-Scribe resta assis jusqu'au sacrifice du soir. Puis, au moment du sacrifice, il se leva et, les vêtements en lambeaux, les cheveux et la barbe arrachés, tombant à genoux, il adressa à Yahweh, son Dieu, pour le peuple coupable une prière de pardon (Esd. IX, 6-15). Soutenu alors par quelques Juifs fidèles, dont Sachénias se fit le porte-parole (Esd. X, 1-4), il donna l'ordre à tous les fils de la captivité de se réunir, dans les trois jours, à Jérusalem sous peine d'être exclus de la communauté juive et de voir leurs biens confisqués (Esd. X, 7, 8). Le 20 du neuvième mois (commencement de décembre), tout le peuple était sur la place de la maison de Dieu, « tremblant à cause de la circonstance et parce qu'il pleuvait » (Esd. X, 9). Les Juifs durent reconnaître leurs fautes devant Yahweh et, en principe, prendre l'engagement de renvoyer leurs femmes étrangères. Puis, comme c'était le temps des pluies et que la régularisation des unions n'était pas l'affaire d'un jour ou deux, on décida que les chefs du peuple réunis délibéreraient sur chaque cas de transgression. Cette Commission extraordinaire siégea trois mois, et toutes les femmes étrangères furent renvoyées, quel que fût celui auquel elles avaient été unies et quelle qu'ancienne que fût l'union (Esd. X, 15-44).

Esdras, comme d'ailleurs Sassabasar, Zorobabel et Néhémie, disparut de la scène, sans que nous sachions quoi que ce soit de certain sur la fin de sa carrière.

# L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

## Comptes rendus Bibliographiques

**Les Pères Ratisbonne et Notre-Dame de Sion.** In-8 écu de VIII-327 p., 12 f. Paris, Beauchesne. — **Louise Humann (1766-1836),** par Mme Paul Fliche. In-12 de XV-190 p., 3 f. 50. Paris, Téqui.

Les Pères Ratisbonne... Dans la merveilleuse et si riche histoire des conversions du Judaïsme, il n'est guère de nom aussi universellement célèbre que celui-là. Deux frères, nés l'un en 1802, l'autre en 1814; convertis, le premier, Théodore, en 1827, le second, Marie-Alphonse, à la suite du miracle du 20 janvier 1842; arrivés à la foi chrétienne par des routes bien différentes : Théodore, après de longues et pénibles recherches, dans le calme de la réflexion, guidé en dernier lieu par cette admirable Louise Humann qui, après avoir été une héroïne de la foi à Strasbourg au temps de la Terreur, puis, après le Concordat, la collaboratrice dévouée de son père spirituel Mgr Colmar, premier évêque français de Mayence, devint, après la mort de l'évêque (1818), la « mère spirituelle » de Bautain (alors incroyant et professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Strasbourg) et de toute l'école de philosophie chrétienne et de théologie qui, aux côtés et sous la direction de Bautain, est restée célèbre sous le nom d' « Ecole de Strasbourg, » les abbés Théodore Ratisbonne, Isidore Goschler, Jules Lewel, tous trois Juifs convertis (tous trois baptisés en 1827, à des dates différentes), l'abbé Adolphe Carl (neveu de Louise Humann), Gratry, Henri de Bonnechose, ancien avocat-général à Besançon et futur cardinal, Nestor Lewel, sorti, comme son frère Jules, du Judaïsme pour entrer dans l'Eglise et dans le sacerdoce, Eugène de Régny, qui se dégoûta du monde en débutant à Paris dans les finances, Jacques Mertian, élève des Jésuites de Fribourg et de St-Acheul...

Me voici embarqué maintenant pour une pléiade de noms qui ne sont pas le nom de Ratisbonne. C'est que l'on ne peut parler de Ratisbonne sans parler de Louise Humann; et, dès que l'on aborde cette femme, on se voit comme dans un centre où tout aboutit, d'où tout rayonne. C'était une créature extraordinaire. Elle avait été le bras droit de l'abbé Colmar, à Strasbourg, pendant la Révolution, le bras droit de Mgr Colmar devenu évêque de Mayence en 1802 et l'une des plus grandes figures de l'épiscopat d'alors (voir sa Vie, par J. Wirth : *Ami* 1905, p. 1126). Elle fut, aux mains de Dieu, un instrument d'une humilité et d'une délicatesse incomparables pour la conversion d'une foule d'âmes. Tous ces grands hommes de l'Ecole de Strasbourg l'appelaient « mère » et voyaient vraiment en elle une « mère. » Elle remplit les chapitres II, III et IV de la vie que nous étudions en ce moment, de Th. Ratisbonne; elle remplit les ch. V et VI de l'histoire du cardinal de Bonnechose, par Mgr Besson; et elle vient de trouver la plus attachante des biographes : le livre de Mme Fliche sera une mine pour les historiens de l'Eglise de France au XIXe siècle; et, par ailleurs, écrit dans une langue très simple et du meilleur goût, nulle âme chrétienne ne le lira sans une salutaire émotion et un réel profit spirituel.

L'Esprit souffle où il veut; mais nos vertus humaines lui frayent la voie. Etait-ce vertu simplement humaine que la courageuse hospitalité offerte par la famille du grand-père maternel des Ratisbonne, la famille israélite Cerfbeer, à nos prêtres traqués? C'est aux Cerfbeer que plus d'une église de Strasbourg confia la garde des vases sacrés pendant la tourmente. On a toujours aimé à voir dans le mouvement de retour de l'Angleterre au catholicisme la récompense de l'accueil géné-

reux fait à nos prêtres proscrits sur le sol britannique : ne peut-on en dire autant de la conversion des frères Ratisbonne ?

On ne donnait pas aux enfants juifs de ce milieu d'instruction religieuse proprement judaïque. Aux écoles, à Strasbourg, à Francfort, on leur apprit à lire en hébreu, mais rien de Dieu. Théodore raconte qu'il ne reçut d'autres principes moraux que les exemples d'une mère vertueuse, et, pour toute leçon dogmatique, la foi en un Dieu unique, objet exclusif d'adoration et de crainte, en attendant la venue du Messie qui devait ramener en Judée la nation triomphante : — « Mais plus tard, dit-il, ne pouvant comprendre ni pourquoi ce Messie devait venir, ni pourquoi il ne venait pas, et me trouvant fort bien du reste sur le sol natal, je n'attachai plus d'importance à ce dogme. » Enfant, il révélait déjà une nature très idéaliste, éprise de solitude, de vie loin du monde. On le mit aux finances, chez les Fould à Paris ; il en eut vite horreur : — « Je ne saurais vous dire ni comment ni d'où m'est venue l'antipathie que j'ai toujours éprouvée pour l'or et l'argent. Sous ce rapport, je n'ai jamais été Juif. Je ne me plaisais à faire quelques économies que pour les donner aux pauvres. » Entouré de séductions, il en fut toujours préservé : — « Je me trompe en disant que je n'avais pas de religion ; j'en avais une : c'était le souvenir de ma mère. » Il perdit sa mère à seize ans. Il en fut inconsolable. Il chercha quelque apaisement du côté de Dieu, et prit un professeur de religion, un jeune rabbin qui ne lui apprit rien. La seule impression qu'il ait gardée de ce temps, c'est que tous les jours, par acquit de conscience, il lisait de longues prières en hébreu pour sa mère. Il s'affilia à la franc-maçonnerie, n'y trouva rien non plus. Il se mit à lire les « philosophes, » Rousseau, Locke, Voltaire, Volney, Bolingbroke ; il finit par ne plus croire à rien du tout. Une nuit cependant, la vue du ciel étoilé le bouleversa : comment aurait-il pu supposer que tant de merveilles se fussent produites spontanément ?...

« O Etre mystérieux, s'écria-t-il dans toute l'amertume de son âme, Créateur, Seigneur, Adonaï, si tu existes, aie pitié de ta créature. Montre-moi le chemin qui conduit à la vérité, et je te jure de lui consacrer ma vie ! »

Il avait commencé son droit à Strasbourg. Il va le poursuivre à Paris (1822). Il se répand dans le monde, mais sans cesser de prouver par sa conduite que « la piété filiale, aussi longtemps qu'elle subsiste, est, en l'absence de la religion, la plus sûre gardienne de la conscience. » Surtout le monde ne lui donne pas la plénitude du cœur. Il en sent étrangement le vide. Et dans ce vide, c'est bientôt comme une tourmente qui se déchaîne.

« Une voix intérieure d'une force extraordinaire me criait sans cesse : *Il faut quitter Paris.* »

Il lutte énergiquement contre cette impulsion bizarre. Il n'a aucune raison de quitter Paris ; et puis, que dirait-on de lui à Strasbourg ? Mais :

« A toutes mes résistances, une voix implacable ne répondait qu'un mot : *Strasbourg !* »

A Strasbourg, il venait de se faire inscrire à la Faculté de Droit, quand un jeune homme qu'il n'avait jamais vu lui propose de suivre le cours privé de philosophie que M. Bautain, destitué de sa chaire officielle à la rentrée d'octobre 1822, vient d'ouvrir... Ce jeune homme inconnu, il ne savait pas que c'était un Israélite comme lui et qui comme lui était appelé à venir un jour à l'Evangile et au Sacerdoce : c'était Jules Lewel, alors étudiant en droit, plus tard Supérieur de St-Louis des Français à Rome.

Ils ne sont encore que quatre à ces leçons de Bautain : un Irlandais catholique, un Russe schismatique, deux Juifs. Bautain lui-même (né 1796, professeur à Strasbourg depuis 1816) n'est revenu à la pratique religieuse que depuis Pâques 1822.

Ce que Bautain enseigne alors à ces jeunes gens, ce n'est pas la religion d'abord, c'est la philosophie, mais la philosophie d'un homme pour qui la religion est le tout de tout, — d'un homme qui, dans l'expression des vérités métaphysiques et morales de l'ordre le plus purement naturel, met toute l'ardeur de sa foi chrétienne, toute la flamme d'une âme d'apôtre... Et la religion vient ensuite, « la suite de la religion, » comme dit Bossuet et comme aime à répéter Bautain.

« Chose admirable, lui dira plus tard Théodore, c'est vous qui nous avez réconciliés avec le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob... C'est vous qui nous disiez naguère : *Devenez de bons Israélites, la vérité fera le reste.* »

*La vérité fera le reste !* Cette parole frappe au cœur Théodore et ses deux amis, Lewel et Goschler. Ils pressentent que la doctrine du maître touche de près à des croyances propres aux chrétiens. Ils redoutent d'en venir à l'application. Théodore, anxieux de devenir un bon Israélite, se met à observer le sabbat avec rigidité : chaque semaine, bravant les sarcasmes de sa famille, on le voit à la synagogue... Bautain lui montre la Trinité dans l'Ancien Testament. Il invoque la Trinité. Il croit déjà en Jésus-Christ aussi, mais sans pouvoir se décider à prononcer son nom, « tant est profonde, dit-il, l'aversion des Juifs pour ce nom sacré ! » Au cours d'une excursion en Suisse cependant (été 1825), tombé malade à Genève et se croyant en péril de mort, pressé dans son âme d'invoquer le nom de Jésus et n'osant le faire dans la crainte d'offenser le Dieu d'Abraham, la grâce triomphe, le nom de Jésus sort de sa bouche comme un cri de détresse... Le lendemain il était rétabli et pouvait quitter Genève... Il continue à prier Jésus. Il prie Marie : « Le souvenir ineffaçable de la tendresse de ma mère me faisait deviner en quelque sorte l'amour de Marie. »

Sa famille cependant songe pour lui au mariage. Un parti superbe se présente. Une force invincible retient sur ses lèvres le oui qu'on le presse de prononcer. Dans son angoisse il consulte Bautain qui, par respect pour sa liberté, s'abstient de tout conseil. Un soir, accablé, il sort, sans savoir où il va. Il priait tout en marchant ; levant les yeux au ciel pour implorer un secours, il aperçoit une étoile resplendissante qui se détache du firmament et prend la direction de la rue où habite M^lle^ Humann. — « C'était sans doute un phénomène de la nature, dit-il, mais j'en fus frappé comme d'une indication surnaturelle. » Il ne connaissait pas M^lle^ Humann. Celle-ci, surprise de la visite d'un jeune homme en cet état d'agitation et à cette heure indue, l'écoute cependant, et lui dit :

« Ce n'est pas dans un moment de trouble qu'il faut prendre une résolution. Demandez un délai de trois mois ; et quand vous serez redevenu calme, vous réfléchirez plus sagement au parti que vous aurez à prendre. »

A l'instant, la paix rentre dans son âme. Les pensées de mariage s'évanouissent « comme les nuées qui fuient le soleil. » Dieu a placé sur son chemin M^lle^ Humann, qui désormais veille sur lui. Ses examens de droit passés (janvier-avril 1826), Bautain l'oriente, avec ses amis, vers la médecine. Il se met à la médecine ; mais quand pourra-t-il enfin répondre à l'appel du Christ et surmonter les obstacles qui lui viennent de sa famille ?... M^lle^ Humann, graduellement, l'initie à tous les devoirs de la vie chrétienne ; et le 14 avril 1827, Samedi-Saint, avec une autorisation de l'évêque de Strasbourg qui nous semble bien extraordinaire mais que des circonstances exceptionnelles expliquent, elle-même lui confère le baptême, dans son appartement, sans témoins, sans les cérémonies évidemment qui ne seront suppléées que plus tard. Tout le monde, même Bautain, ignora ce qui s'était passé : — « J'étais chrétien, cela me suffisait. »

Aux vacances suivantes, l'abbé Martin de Noirlieu, ancien aumônier de l'Ecole Polytechnique, appelé aux fonctions de sous-précepteur du duc de Bordeaux, vient à Strasbourg faire visite à Bautain. On met à profit son passage pour effectuer ce qui n'a pas encore été possible. Il emmène Théodore et Goschler (baptisé

peu auparavant) à Mayence, qui alors a pour Vicaire Capitulaire (et bientôt pour évêque) M. Humann (le frère de Louise) ; il supplée, dans la chapelle de l'Evêché, les cérémonies du baptême à Théodore, et les deux néophytes reçoivent de sa main pour la première fois l'Eucharistie.

La famille Ratisbonne ne peut l'ignorer longtemps. Ce fut un grand deuil pour le vieux père. Un plus grand deuil quand on vit le jeune homme s'acheminer vers le sacerdoce. Il débuta, dans le ministère, par l'enseignement, au Petit Séminaire de Strasbourg, sous la direction de Bautain, puis à la cathédrale, puis (à la suite des démêlés entre l'évêque de Strasbourg et Bautain) à Paris, à N.-D. des Victoires, où M. Desgenettes se l'adjoignit (1840) comme sous-directeur de l'Archiconfrérie née quelques années auparavant : en même temps (1841), on lui confiait un orphelinat de 250 jeunes filles fondé vingt ans plus tôt par M. Desgenettes lui-même rue Vaneau et dont il ne parle qu'avec la plus vive effusion : — « A partir du moment où je me vouai à l'orphelinat, mes joies intérieures s'élevèrent au-dessus de mes peines... »

Il allait atteindre sa quarantième année. Il s'était toujours cru appelé, lui et son ami Goschler, à travailler au salut d'Israël. Un jour que Goschler lui en disait sa désespérance : — « Il y a près de vingt ans que je prie, répond Théodore, je n'ai rien obtenu, et c'est pourquoi j'espère encore. »

A cet acte d'espérance la Providence répond par la conversion de son frère Alphonse, soudaine celle-ci, fruit immédiat du miracle du 20 janvier 1842, un miracle d'un éclat extraordinaire, dont Rome fête chaque année l'anniversaire et dont l'Eglise a inséré le récit dans sa liturgie (Office de la Médaille miraculeuse, 27 novembre, IIe Nocturne).

Alphonse, baptisé à Rome, entre à son tour dans le sacerdoce. Il entre même dans la Compagnie de Jésus, qu'il quitte ensuite : Sion l'appelle, comme Sion a appelé son frère, qui, lui aussi, a songé à se faire Jésuite et que les Jésuites eux-mêmes en ont détourné. Les Jésuites d'ailleurs donneront toujours toutes leurs sympathies et leurs encouragements à l'œuvre des deux frères : n'est-ce pas l'œuvre même qui avait été l'objet des premières ambitions apostoliques de saint Ignace ? S. Ignace et ses compagnons avaient d'abord dessein d'aller s'établir en Terre Sainte et de s'y vouer à la conversion des Juifs et des Infidèles : la Providence les orienta ailleurs. Mais les Jésuites d'aujourd'hui ne pouvaient que s'applaudir de voir l'idée de leur Père reprise et réalisée après plus de trois siècles par la Société de Sion, Prêtres de N.-D. de Sion et Congrégation des Religieuses de N.-D. de Sion.

On lira, dans la monographie que nous annonçons et qui semble être l'œuvre d'une Religieuse de Sion, le détail de ces fondations, les fondations aussi du P. Marie à Jérusalem, la Basilique de la Voie Douloureuse et les trois orphelinats qui ont recueilli des multitudes d'enfants. — Et la conversion de ces deux hommes est, par elle-même, une fondation perpétuelle d'où doit jaillir toujours la lumière :

« Je ne sache rien de plus propre à éclairer et à toucher les Israélites de bonne foi, écrivait le cardinal Perraud, que la conversion au christianisme de ces deux frères, si sincèrement attachés aux traditions de la Synagogue et amenés à la pleine lumière par des voies et dans des circonstances dont plus d'une rappelle l'œuvre de grâce accomplie dans l'âme de l'ardent Pharisien, du persécuteur acharné de l'Eglise naissante, du complice de la mort de S. Etienne, devenu tout d'un coup le grand S. Paul, l'Apôtre intrépide et infatigable de l'Evangile de Jésus-Christ.

« A eux tout seuls, et sans qu'il soit besoin de recourir aux discussions de textes, de semblables faits dont l'exactitude ne saurait être mise en doute, constituent une apologie péremptoire et très saisissante de la divinité du christianisme. »

---

SAINT ANTONIN. **Une Règle de vie au XVe siècle.** Trad. de Mme Thiérard-Baudrillart, préface de Mgr Baudrillart. In-12 de XXXII-208 p., 7 f., Paris, Perrin. — **Les Idées pédagogiques de S. Pierre Fourier,** par J. Renault. In-12 de 106 p., 2 f. Lethielleux. — **Les Idées pédagogiques de la B. Mère Julie Billiart,** par Marie Halcant. In-12 de 68 p., 1 f. 50. Lethielleux.

Ecoutons la voix de nos Saints.

I. — S. Antonin fut archevêque de Florence au XVe siècle. Il est célèbre comme grand docteur de la théologie morale, célèbre aussi comme vaillant défenseur des libertés populaires contre les empiétements de Cosme de Médicis : « Si Cosme n'est pas devenu un vulgaire tyran, dit un historien, c'est à Antonin qu'il le doit. » Il fut aussi un grand directeur d'âmes. Il était « le docteur des conseils. » Parmi ses filles spirituelles, il compta l'épouse même de Cosme de Médicis, la mère de Laurent le Magnifique, la grand'mère de Léon X. C'est pour elle qu'il a écrit l'*Opera a ben vivere* qui fut découvert et publié en italien en 1858 et qui vient d'être traduit en français avec autant d'élégance et de charme que d'exactitude. Il y prend pour texte le verset du Psaume : *Declina a malo et fac bonum.* D'abord extirper le mal, arracher les mauvaises herbes, jusqu'aux racines et aux rejets qui ont pu envahir ici ou là la terre du jardin : car il n'est pas possible de semer des vertus sur des vices, c'est folie que de vouloir greffer des vertus surnaturelles sur des vices naturels, comme le tentent trop souvent dévots ou dévotes : la greffe ne prend pas ; on a des apparences de piété, mais l'on reste un malhonnête homme, ou une malhonnête femme. Il aime ces comparaisons prises du jardinage. L'âme est le jardin de Dieu ; et son livre pourrait s'intituler, a-t-on dit, le *Jardin de l'âme.* Il aime tout ce qui est gracieux ; il aime à recouvrir d'amabilité souriante les austérités d'une doctrine qui va jusqu'à fixer à sa noble dame les jours où elle doit prendre la discipline ; il veut la joie toujours et en tout. Il est bien de la famille du B. Angelico, qui était son frère en S. Dominique, qui était son ami, qui habitait à Florence même, à San Marco. Il est bien de la famille de tous les Saints, car il n'y a pas de Saint authentique qui ne se soit fait l'écho du *Gaudete semper* de S. Paul, l'écho de toutes les invitations à l'allégresse, à la jubilation, à l'exultation qui ne cessent de retentir à travers les Psaumes, à travers les Prophètes, à travers tout ce qui est de Dieu.

II. — M. J. Renault, Inspecteur général de l'enseignement primaire en Belgique, inaugure une collection où il se propose de nous présenter les *Idées pédagogiques* de tous les grands hommes qui ont été des maîtres d'éducation à travers les siècles. Et il commence par les Saints. Qui, mieux que les Saints, a su puiser dans la connaissance de Dieu la connaissance de l'homme, la science des soins à donner à la plante humaine, tout ce qu'il lui faut pour atteindre le point de maturité voulu de Dieu ?

Dans ce Ier fascicule, consacré à S. Pierre Fourier, une brève Vie d'abord du Saint (né 1565, † 1640) ; puis tableau de la fondation de sa Congrégation de Notre-Dame, la première Congrégation de femmes vivant en communauté et vouée en ordre principal à l'éducation et à l'instruction des jeunes filles externes (ses premières Religieuses se vouèrent à Dieu le 25 décembre 1597 : il y avait quelques mois seulement qu'il avait pris possession de la cure de Mattaincourt) ; enfin, exposé des Idées pédagogiques du Saint 1° d'après les *Vrayes Constitutions des Religieuses de la Congrégation de Nostre Dame,* et 2° d'après ses autres écrits pédagogiques.

III. — Le IIe fascicule de la nouvelle Collection est donné aux *Idées pédagogiques de la B. Mère Julie*

*Billiart*, par M. Halcant. C'est une vocation bien extraordinaire que celle de Julie Billiart. Petite paysanne des environs de Compiègne, née en 1751, elle s'improvisait, dès l'âge de 7 à 8 ans, maîtresse d'école au milieu d'enfants de son âge, et avec un succès surprenant. De nos jours, on l'eût orientée tout de suite vers quelque Ecole normale. Les parents étaient trop pauvres pour y songer : Dieu y pourvut. Elle n'apprit guère, à l'école de son village, qu'à lire et à écrire ; elle dut de bonne heure se mettre au service de ses parents, mais sans cesser jamais de s'appliquer à l'étude de la doctrine chrétienne, sans cesser surtout de catéchiser les enfants abandonnés qu'elle rencontrait, les moissonneurs même dont elle partageait les travaux. A vingt-trois ans, une infirmité lui enlève l'usage de ses deux jambes ; elle s'étend sur un lit de douleurs, où elle demeurera clouée vingt-deux ans, mais assemblant toujours autour de sa couche les petits enfants du village pour leur parler du Bon Dieu et leur expliquer le catéchisme.

Une noble dame qui s'était faite sa protectrice, l'appelle, en 1794, à Amiens : c'est là que, sur l'injonction du P. Varin, elle jette, avec une pieuse amie, les fondements de son œuvre et recueille quelques orphelines pauvres. Quelques compagnes se joignent à elles ; on inaugure les exercices de la vie régulière ; Julie et ses deux premières religieuses prononcent leurs premiers vœux le 2 février 1804, y ajoutant celui de travailler de toutes leurs forces à l'instruction chrétienne des jeunes filles. C'est alors que Dieu, au cours d'une neuvaine au Sacré Cœur (juin 1804), lui rend miraculeusement la santé : — « Mon Dieu, dit-elle, si vous ne voulez pas vous servir de moi pour vous gagner des âmes, rendez-moi mes premières infirmités. » Elle avait cinquante-trois ans.

Elle a encore douze ans à passer sur la terre, douze années qui seront un prodigieux déploiement d'activité : voyages partout, souvent à pied, pour fonder des écoles partout où les évêques l'appellent, dans la région du Nord d'abord, jusqu'à Bordeaux ensuite, mais surtout en Belgique, à Gand, à Namur, à Liège, à St-Hubert, etc.

C'est en Belgique que la nouvelle Congrégation trouvera son refuge et sa maison-mère définitive, à la suite de difficultés qui lui sont suscitées à Amiens. Le P. Varin avait voulu, pour toute la Congrégation, une Supérieure Générale. Le P. Varin parti, l'évêque d'Amiens, à l'instigation de l'abbé de Sambucy (le nouveau confesseur de la Communauté), ne veut plus entendre parler que de Congrégation circonscrite dans les limites d'un seul diocèse et signifie (12 janv. 1809) à la Bienheureuse qu'elle est libre de se retirer dans tel diocèse qu'elle voudra, mais qu'il lui reprend la maison qu'il lui a louée. Mère Julie, sans un murmure, s'incline, et part pour Namur, où Mgr Pisani de la Gaude lui offre une généreuse hospitalité. Et voilà comment l'Institut a gardé le nom de Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de Namur. De Namur il ne cessera d'essaimer partout, en Belgique, pour passer bientôt en Angleterre, en Amérique, en Afrique.

Julie Billiart, † 8 avril 1816, a été béatifiée en 1906. On verra, dans ce petit volume, par des extraits heureusement groupés de ses Conférences, Instructions et Lettres, quelle éducatrice c'était. — « Pour former des hommes, disait Rousseau, il faut être plus qu'un homme » (ceux qui saluent en Rousseau le maître de la pédagogie moderne, jugent-ils qu'il a été au-dessus — ou au-dessous — de l'humanité ?). Notre Bienheureuse, elle, disait : — « Il faudrait être un Dieu pour comprendre la grandeur d'une telle œuvre ! » Et elle savait qu'elle faisait en effet l'œuvre de Dieu, et que c'était Dieu qui agissait en elle, et en toutes celles qui s'inspiraient de son esprit.

---

**La Côte d'Ivoire chrétienne,** par le P. J. Gorju, des Miss. africaines de Lyon. In-8 raisin de xx-264 p., richement illustré, 6 f. 50. — **Mgr Retord et le Tonkin catholique,** par Adrien Launay, des Missions Etrangères. In-8 de 320 p., 4 f. — Lyon, Vitte.

I. — On a appelé la Côte d'Ivoire la Perle de nos colonies d'Afrique occidentale. Elle le mérite par les incalculables richesses de son sol. Elle s'étend, entre la Côte d'Or (Gold Coast) et la République de Liberia, sur un territoire à peu près égal aux deux tiers de la France (310.000 km. carrés); et pour cette immense superficie, 2 millions d'habitants à peine, les uns, ceux de la zone maritime et forestière, encore sauvages, mais non féroces, ne cherchant que dans la pêche et la chasse leurs moyens d'existence, les autres, ceux de la zone soudanienne (contiguë à notre Soudan français), de mœurs plus laborieuses, s'adonnant principalement à l'agriculture et à l'élevage.

Il y a près de trente ans (10 mars 1893) que la Côte d'Ivoire a été constituée en colonie indépendante. Le premier gouverneur en fut le capitaine Binger, le célèbre explorateur qui trois ans auparavant s'était imposé à l'admiration universelle par son voyage du Sénégal à Grand-Bassam, à travers les régions encore inconnues (pour la plupart) de la Boucle du Niger. Et l'une de ses premières pensées fut de s'assurer la coopération des missionnaires. Il s'adressa, dans ce but, au Supérieur Général des Missions africaines de Lyon, promit l'appui du budget de la colonie. Les missionnaires répondirent à son appel. Puis, en 1903, brutalement, sans un mot d'explication, sans l'expression d'un regret que la plus simple courtoisie eût dû imposer, on leur notifie suppression de toutes indemnités scolaires.

L'année suivante, c'est la question de l'autorisation légale qui se pose devant le Sénat, devant la commission sénatoriale présidée par Clemenceau. Le vent, par ces années de combisme, n'était guère aux autorisations. Toutefois, sur une intervention très éloquente du député Le Hérissé (délégué de la Côte d'Ivoire au Conseil des Colonies), qui représente à Clemenceau que jamais des instituteurs laïcs (puisque c'est eux que l'on parle d'envoyer là-bas) ne consentiront à vivre sous les tropiques, seuls au milieu des noirs et avec la perspective sinon toujours d'une mort prochaine, tout au moins d'une santé prochainement et irrémédiablement ébranlée, qu'il y faut la « vocation » : « On a beau être sceptique, Monsieur le Sénateur, quand on voit de près la vie si dure, si pénible, si ingrate que mènent joyeusement ces braves gens, on se sent quelque peu secoué : quel dommage que vous n'ayez pu les voir à l'œuvre ! leur cause serait gagnée, j'en ai la certitude... », la Commission Sénatoriale daigne pousser la magnanimité jusqu'à se dissoudre sans prendre de décision à l'égard de ladite Société non autorisée des Missions africaines de Lyon, et l'on veut bien considérer cette abstention comme une sorte d'autorisation tacite..., c.-à-d. de répit. C'est ce répit qui, depuis, constitue le seul droit légal à l'existence de quantité de Congrégations, missionnaires ou hospitalières : leurs demandes d'autorisation sont là, depuis vingt ans, attendant une réponse : on n'a pas voulu répondre oui, ce qui aurait eu air de cléricalisme, et l'on a reculé devant des dissolutions dont l'effet immédiat eût été de creuser, dans nos œuvres à l'étranger et dans nos œuvres hospitalières de France, des vides que l'on ne savait comment combler.

Mais ces tracasseries gouvernementales, ce sont des ouragans qui passent. Ce qui reste, c'est le climat, ce sont les fièvres incessantes. Il n'y a pas de Missions plus dures que celles-là. C'est un tableau poignant qui nous est tracé dans ce livre. C'est un vrai martyrologe : *Sant Martyres !* s'écriait Pie X en écoutant le rapport du Supérieur général, Mgr Pellet, sur l'état de ces Missions.

C'est un beau et grand livre à faire lire partout. Dans un Appendice qui est l'œuvre du P. Chautard, on nous présente un tableau rapide des origines de la Société des Missions africaines de Lyon (fondée en 1856), de son apostolat dans l'Afrique Equatoriale, de son état actuel : neuf grandes Missions, qui toutes (sauf le Vicariat apostolique du Delta du Nil) se trouvent chez les Noirs de la Guinée Supérieure : Vicariat apostolique du Dahomey, de la Côte du Bénin, de la Côte d'Or, de la Côte d'Ivoire (celui-ci érigé en 1912), Préfectures de la Nigérie Occidentale, de la Nigérie Orientale, de Korhogo et de Liberia ; — en tout, un territoire quatre fois aussi étendu que la France et relativement assez peuplé : on y trouve au moins trois agglomérations de 200.000 habitants, Ilorin, Abéokouta et Ibadan, qui sont les villes les plus considérables de l'Afrique après le Caire, Alexandrie et Johannesbourg.

II. — Le P. Launay, l'historiographe attitré de la Société des Missions Etrangères, donne une nouvelle édition de la Vie de Mgr Retord : une grandiose carrière de missionnaire, une des plus connues et des plus populaires, grâce aux notices que nous en avons tous lues ou fait lire dans nos Petits Séminaires ou Collèges. Lyonnais (de la Loire), né en 1803, vicaire de St-Georges à Lyon trois ans, il part pour les Missions, et le voilà pour le reste de sa vie, près de trente ans, au Tonkin Occidental (dont il sera Vicaire Apostolique de 1838 à sa mort, 1858). Et quelles années de persécution sauvage ! Les souverains d'Annam ont juré l'extirpation du nom chrétien de leur pays ; et, durant vingt-cinq ans (1833-1858), sept évêques et neuf missionnaires sont étranglés ou décapités ; d'autres ont été incarcérés, torturés, condamnés à mort ; quelques-uns ont péri sur les montagnes et dans les forêts où la persécution les a forcés à chercher asile. Mgr Retord lui-même meurt dans la forêt, de misère et de fièvre, cette année 1858 qui devait voir la fin de la tempête.

Car ce n'est pas seulement à ce qui porte le nom de chrétien, c'est à tout ce qui est Français que les souverains d'Annam en ont. Nos consuls ont été insultés ; nos marins n'ont échappé que par hasard à des guet-apens. Napoléon III a fini par se décider à entreprendre l'expédition de Cochinchine. Après quelques heures de bombardement, l'amiral Rigault de Genouilly occupe, le 1er septembre 1858, la baie et la presqu'île de Tourane : s'il eût marché immédiatement sur Hué, la guerre prenait fin en peu de jours, suivie d'une paix qui eût assuré l'avenir. L'amiral ne le savait pas, mais les missionnaires le savaient. Oui ; mais nos hommes d'Etat sont volontiers en défiance contre l'avis des missionnaires. La nouvelle de la prise de Tourane se répand vite cependant à travers tout le pays, jusque dans la montagne qui donne asile à Mgr Retord. L'évêque fait mander à l'amiral que, s'il veut faire œuvre solide et durable, il faut s'emparer du pays au nom et pour le compte de la France, ou y mettre un roi chrétien sous la protection de la France, qui gardera le port et les îles de Tourane à perpétuité. C'était le seul plan efficace, celui qui eût assuré à la France, du premier coup, l'autorité en Cochinchine et au Tonkin. On ne le suivit pas ; et c'est ce qui nous a valu tant de déboires vingt et trente ans plus tard, ce qui nous a coûté tant de sang... Le mois qui suit l'exploit de l'amiral, Mgr Retord est saisi par un redoublement de la fièvre qui le minait depuis plusieurs semaines. Un prêtre indigène lui donne des soins dénués d'efficacité. L'évêque reçoit les derniers sacrements et rend son âme à Dieu, le matin du 22 octobre 1858.

« Retord, dit fièrement le P. Launay, incarne une époque d'héroïsme qui a jeté sur tous les missionnaires du monde un reflet de gloire et de grandeur. Il l'incarne parce qu'il a résumé en lui à un degré éminent les qualités et les vertus dont la foi orne l'apôtre : le zèle, la piété, la bonté, l'habileté, la fermeté, la vaillance... »

Et il rappelle la célèbre page de Veuillot :

« De loin, dans leur sublime travail, ils (les missionnaires) nous apparaissent couronnés de toutes les auréoles vraiment augustes que peut conquérir le labeur de la vie. De près comme de loin, ils soutiennent le regard du monde, eux qui se sont éloignés du regard du monde pour vivre et pour mourir sous le regard de Dieu. Ils sont la poésie, l'enthousiasme et l'honneur de nos jours abaissés. Ils sont la folie de la croix, dans l'humanité appauvrie de cette reine des puissances et des vertus. Ils jettent vers le ciel le parfum de la prière choisie ; ils purifient l'air par l'encens du sacrifice suprême. Dieu avance chez les nations à naître sur les traces de leurs pieds saignants. »

En tête, un beau portrait de Mgr Retord. Il ne manque qu'une carte.

---

A. Michel. **Questions théologiques du temps présent.** I. *Questions de guerre.* — In-12 de XIV-289 p., 3 f. 50 (plus maj.). — Paris, Beauchesne, 1918.

Ecrit par un prêtre-soldat, pendant la guerre même et au milieu des angoisses et des dangers, ce volume du distingué professeur de théologie aux Facultés Catholiques de Lille donne en 9 chapitres la doctrine de l'Eglise sur le droit chrétien et la guerre, la vengeance et les représailles, le culte de la patrie, l'unité de l'Eglise et la guerre, la guerre et le martyre, le clergé et la guerre, le culte divin et la guerre, les prophéties de guerre, la notion théologique de la paix, et se clôt par un épilogue sur la vérité et la guerre. L'auteur prend pour guide S. Thomas d'Aquin, et peut avec raison donner à son livre ce sous-titre : « Commentaires sur la *IIa IIæ* » ; il a recours aussi assez fréquemment à Vitoria et Suarez.

Il est indispensable que cette étude consciencieuse, profonde, très avertie, soit connue et méditée par tous ceux qui, prêtres ou laïcs, ont le devoir ou le goût de se faire des idées justes sur les problèmes les plus actuels de l'heure présente. La doctrine de l'Eglise et de l'Ange de l'Ecole se distingue des opinions courantes par un tel rayonnement de vérité et de justice qu'il suffit de la connaître pour être conquis par elle : *incessu patuit dea*. En l'exposant avec compétence, M. Michel a mérité la reconnaissance des catholiques et de tous ceux qui aiment leur patrie.

---

F. Verhelst. *Cours de Religion.* **Morale.** — 1 vol. petit in-8 de 314 p., 7 f. 50. — Bruxelles, Dewit, 1920.

Toute la substance des traités de théologie morale est condensée dans ces pages. M. V. a pensé qu'un exposé sérieux et profond de la morale catholique, de ses fondements comme de ses préceptes, ne serait vraiment scientifique qu'à condition de conserver sa terminologie technique partout où c'est nécessaire. Et il a raison. Son livre y a perdu peut-être quelques attraits de style, mais il y a gagné en exactitude et en brièveté. Bon manuel pour les Cours supérieurs de catéchisme, à condition d'être expliqué et commenté, ce volume peut aussi donner une excellente base à nos confrères pour une série d'instructions sur la morale chrétienne.

---

**IMPRIMATUR**

Lingonis, die 24 augusti 1921.

Al. Ravry, *vic. gen.*

*Le gérant :* F. FROSSARD.

**LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ***

**PULMOSERUM BAILLY**
**Puissant reconstituant des organes de la respiration**
**GRIPPE - TOUX - RHUMES - LARYNGITES - BRONCHITES**
*Brochure sur demande*
**A. BAILLY, 15, rue de Rome, PARIS**

**VINS DE BORDEAUX**
**Vins de Messe, Vins de table, Vins fins**
**Alban SEUVE, propriétaire à Massugas, par Pellegrue (Gironde)**
Prix-Courant et Références fournis sur demande adressée à M. **l'Abbé LALANNE, curé de Massugas**
PRIX-COURANT 1921-15 juillet
**Vin rouge** 9° 10° à 11°, 80 fr., 90 fr., 100 fr. l'hecto nu
**Vin blanc sec** 115 fr.; moelleux 125 fr.; doux 135 fr. —
*Nu, tous frais en plus.*

**ASTHME**
**REMÈDE EFFICACE ESPIC**
**Cigarettes ou Poudre**
**Tles Phies - Signature J. ESPIC sur chaque cigarette**

**ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE**
*fondée par M. l'Abbé ROUS en 1871*

**SPÉCIALITÉ DE VINS DE MESSE**
**Rose et Blanc doux, Blanc sec supérieur**
livrés en bonbonnes et en fûts

**VINS CHOISIS DE TABLE, blanc et rouge**
livrés en barriques et feuillettes

**Etablissements Veuve P. OLIVER**
**Banyuls-sur-Mer** (Pyrénées-Orientales)

**VINS de BORDEAUX**
**VINS DE TABLE, rouges et blancs — VINS FINS**
**COGNACS — RHUMS**
**« BULO RUM MONOPOLE »** Spécialité de la Maison
**GAUDRAP & Co, 43, quai des Chartrons, BORDEAUX**
***Envoi gratis du Catalogue sur simple demande***

**FONDERIE DE CLOCHES**

**Réparations des Cloches fêlées dans les Paroisses**
***Sonorité et Tonalité garanties 10 ans***
**Prix modéré. Maison recommandée**
**A. CHAMBON, fondeur, à Montargis (Loiret)**

**Œuvre des Vins de Messe**
**DE LA CAVE COOPÉRATIVE DE GAILLAC**
Livraison de qualités irréprochables aux meilleures conditions et exclusivement récoltées chez ses Sociétaires, propriétaires des meilleurs crus de la région et produisant des vins dont elle peut garantir l'origine et la pureté. Fournisseur des Coopératives Ecclésiastiques et de nombreux Prêtres tant en FRANCE qu'à l'ETRANGER et dans les MISSIONS.
***Prix, conditions et échantillons sur demande.***

**VITTEL**
**GRANDE SOURCE**
**Goutte-Gravelle-Arthritisme**
*Réduction à MM. les Ecclésiastiques*

**MARBRERIE RELIGIEUSE**
**Autels, Retables, Chaires, Ex-votos, etc...**
RÉFÉRENCES : **Basiliques de Fourvière & de Lourdes**

**PLAQUES & MONUMENTS COMMÉMORATIFS**
DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE
**Société des Marbres, Pierres et Granits**
Anonyme — Capital 2.000.000 fr.
**23, Quai des Brotteaux, LYON**
**Léon GUINET,** Administrateur-Directeur
**Ateliers de marbrerie :** *Lyon, Buxy* et *Molinges.*
**Scieries de marbre :** *Grenoble* et *Molinges.*
**Carrières de pierres :** *Buxy, Colombier, Rocheret.*
**Carrières de marbres :** *Jura, Pyrénées, Italie.*

**Avant d'acheter n'importe quel Instrument de Musique**
DEMANDER LE CATALOGUE
**Jérôme Thibouville-Lamy & Cie**
*68 à 72, Rue Réaumur, Paris.*
La plus importante Manufacture
**D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE**
du Monde. — Fondée en 1790.
*Conditions spéciales et confidentielles accordées aux MEMBRES DU CLERGÉ.*

**HUILE** d'olive douce **52** fr.; de table **40** fr.; blanche **36** fr. : le postal de 10 litres.
**SAVON pur,** 72 % d'huile, **24** fr. postal de 10 kos fco.
**Œuvre Ste-Thérèse, MARSEILLE.** Chèque Postal no 5992

***Pour votre santé, refusez les substitutions et exigez la vieille marque sans rivale***
**VALS-SAINT-JEAN**
**L'EAU des ENTÉRITIQUES**

**VITRAUX D'ART RELIGIEUX**
**CH. LORIN**
ATELIERS : **46, rue de la Tannerie, à CHARTRES, et 199, rue de Vaugirard, à PARIS**
***Références de 1er ordre. Maquettes et devis sur demande***

**ASTHME**
**Bronchite Chronique**
**EMPHYSÈME et toutes les OPPRESSIONS**
**Guérison par POUDRE et CIGARETTES ESCOUFLAIRE**
**CH. ESCOUFLAIRE, Agent Général à BAISIEUX (Nord) envoie GRATIS et FRANCO une BOITE d'ESSAI avec NOMBREUX CERTIFICATS de GUÉRISONS**

**VITRAUX MOSAIQUES D'ART**
**MAUMEJEAN FRÈRES, Paris**
**6, RUE BEZOUT (XIVe)**
***Envoi de l'album et devis sur demande***

**Aide entre Catholiques**
**HUILES, SAVONS ET CAFES**
**Demandez en toute confiance le tarif spécial**
**Pierre MICHELLON, à Salon (Bouches-du-Rhône)**